rigips
SAINT-GOBAIN

Directives de mise en œuvre | Partie 3

Parements

SAINT-GOBAIN

Parement | Partie 3

Directives de mise en œuvre Alba® et Rigips®

© Rigips SA
Toutes les informations de cette brochure s'adressent à des spécialistes qualifiés et sont basées sur les derniers développements de la technique. Elles ont été élaborées au mieux des connaissances, mais ne constituent aucune garantie. Rigips SA s'efforce continuellement de vous offrir les meilleures solutions possibles, c'est pourquoi nous nous réservons le droit d'apporter des modifications à ces informations, en fonction de l'évolution des techniques de production ou d'application. Les éventuelles illustrations ne peuvent être considérées à elles seules comme instructions pour l'application des produits, sauf si c'est explicitement ignalé. Ces données ne remplacent pas les planifications techniques spécialisées qui peuvent s'avérer nécessaires. Les travaux de tous les corps de métier doivent impérativement être exécutés selon les règles de l'art.

Nous ne pouvons exclure totalement la présence de fautes d'impression.Les documents les plus récents de ces directives de mise en oeuvre se trouvent sur Internet, à l'adresse **www.rigips.ch**.

Veuillez prendre note du fait que nos conditions générales de vente, livraisons et paiements (CGV) en vigueur actuellement sont seules déterminantes dans nos relations d'affaires. Elles sont disponibles sur demande ou sur Internet à l'adresse **www.rigips.ch**.

L'entreprise Rigips SA vous souhaite beaucoup de plaisir et de réussiteavec les solutions et systèmes Rigips et vous remercie de votre confiance.

Tous droits réservés.
Données fournies sans garantie.

Rigips SA, Suisse

Parements

3.1 Parement des systèmes de cloisons

		Page
3.1.1	Introduction	11
3.1.2	Raccords pour le parement des systèmes de cloisons Rigips®	13
3.1.3	Parement des systèmes de cloisons Rigips® avec carreaux de plâtre massif Alba®	30
3.1.4	Parement des systèmes de cloisons Rigips® avec plaques Rigips®	37
3.1.5	Parement des systèmes de cloisons Rigips® avec plaques spéciales Rigips®	43

3.2 Parement des systèmes de faux-plafonds

3.2.1	Introduction	57
3.2.2	Raccords au parement des systèmes de faux-plafonds Rigips®	59
3.2.3	Parement des systèmes de faux-plafonds Rigips® avec carreaux de plâtre massif Alba®	67
3.2.4	Parement des systèmes de faux-plafonds Rigips® avec plaques Rigips®	73
3.2.5	Parement des systèmes de faux-plafonds Rigips® avec plaques spéciales Rigips®	80

Parements

3.3 Supports / égalisation des systèmes de sols

3.3.1	Introduction	92
3.3.2	Aperçu des produits	93
3.3.3	Applications	94
3.3.4	Mise en œuvre	108

3.4 Pose de systèmes de sols

3.4.1	Introduction	118
3.4.2	Aperçu des produits	119
3.4.3	Mise en œuvre	120

Directives de mise en œuvre Alba® et Rigips®

La construction à sec en plâtre est aujourd'hui une méthode d'aménagement reconnue, pour la réalisation de bâtiments modernes, les travaux de transformation et les assainissements. Sa grande flexibilité, ses propriétés de première classe en matière de physique du bâtiment et de biologique du bâtiment et ses avantages économiques et écologiques savent convaincre les investisseurs et les maîtres d'ouvrage, de même que les planificateurs et les exploitants des bâtiments.

Mais une exécution d'une qualité impeccable est nécessaire pour obtenir ce résultat. Les systèmes de construction à sec en plâtre de Rigips sont conformes à toutes les prescriptions légales et normatives, et les dépassent même. Mais ce n'est pas tout: ils se distinguent également par leurs caractéristiques variées et innovantes, et leurs composants parfaitement adaptés. Les directives de mise en œuvre Rigips présentent des instructions basées sur la pratique ainsi que des indications et tuyaux utiles. Elles contribuent ainsi à une pose rationnelle et à une mise en œuvre de grande qualité.

Les directives de mise en œuvre Rigips comprennent quatres parties:

Partie 1	Planification, organisation, produits
Partie 2	Sous-constructions
Partie 3	Parements
Partie 4	Technique de jointoiement et surfaces

La construction à sec au plus haut niveau

Le contenu des directives de mise en œuvre

Chaque partie comprend une série de chapitres thématiques qui se réfèrent aussi bien à la mise en œuvre des carreaux de plâtre massif Alba® qu'à celle des plaques et autres plaques spéciales Rigips®. Les aperçus sous forme de tableaux informent sur la conformité et l'application des profilés, plaques, carreaux ou panneaux, masses à jointoyer et accessoires. Des descriptions formulées simplement et richement illustrées montrent comment poser et réaliser différentes parties d'ouvrage.

La version numérique est disponible en ligne à l'adresse: www.rigips.ch/fr/directives-de-mise-en-oeuvre

rigips
SAINT-GOBAIN

Directives de mise en œuvre | Partie 3

Parements

Parement des systèmes de cloisons	3.1
Parement des systèmes de faux-plafonds	3.2
Supports / égalisation pour systèmes de sols	3.3
Pose de systèmes de sols	3.4

SAINT-GOBAIN

Sommaire 3.1

Parement des systèmes de cloisons

3.1.1 Introduction

		Page
3.1.1.1	Mises au point préalables	11

3.1.2 Raccords pour le parement des systèmes de cloisons Rigips®

3.1.2.1	Raccords au plafond	13
3.1.2.2	Raccords au sol	18
3.1.2.3	Raccords à la paroi	20
3.1.2.4	Autres raccords	24
3.1.2.5	Joints de dilatation	25
3.1.2.6	Éléments incorporés	26

3.1.3 Parement des systèmes de cloisons Rigips® avec carreaux de plâtre massif Alba®

3.1.3.1	Notions de base concernant les carreaux de plâtre massif Alba®	30
3.1.3.2	Pose des carreaux de plâtre massif Alba®	32

3.1.4 Parement des systèmes de cloisons Rigips® avec plaques Rigips®

3.1.4.1	Notions de base concernant les plaques Rigips®	37
3.1.4.2	Pose des plaques Rigips®	40

Sommaire 3.1

Parement des systèmes de cloisons

3.1.5 Parement des systèmes de cloisons Rigips® avec plaques spéciales Rigips®

		Page
3.1.5.1	Remarque préliminaire	43
3.1.5.2	Notions de base concernant les plaques de ciment Rigips® Aquaroc	43
3.1.5.3	Pose des plaques de ciment Rigips® Aquaroc	44
3.1.5.4	Notions de base concernant les plaques de protection contre les rayons X Rigips® X-Ray Protection	46
3.1.5.5	Pose des plaques de protection contre les rayons X Rigips® X-Ray Protection	47
3.1.5.6	Notions de base concernant les plaques de protection contre les rayons X Rigips® GKB-plomb	48
3.1.5.7	Pose des plaques de protection contre les rayons X Rigips® GKB-plomb 30	49

3.1.1 Introduction

3.1.1.1 Mises au point préalables

Le parement de la construction à sec fait partie des systèmes de cloisons Rigips®. Le choix du parement approprié dépend de nombreux facteurs. C'est pourquoi il est important de planifier soigneusement ce choix. La documentation technique Rigips, Partie 1, Chapitres 1.1 à 1.6, propose un aperçu des plaques, carreaux et panneaux Alba® et Rigips® à poser à sec, avec leurs propriétés, le matériel de fixation adéquat et les sous-constructions appropriées.

La fabrication des différents types de plaques implique des compositions diverses. Les plaques présentent donc des données matérielles différentes. Par conséquent, il faut éviter de mettre en œuvre les différents types de plaques les uns avec les autres sur la même surface sans joints.

Avant d'entreprendre la pose de plaques, carreaux ou panneaux à poser à sec, il faudrait clarifier en particulier les points suivants.

Sous-construction

La documentation technique Rigips fournit des indications concernant les propriétés, les caractéristiques en matière de physique du bâtiment et les données constructives, comme les entraxes des profilés et les hauteurs de parois, Classeurs 1 et 2 | ① Cloisons de séparation, ② Cloisons pour installations sanitaires, ③ Doublages, ④ Doublages pour installations sanitaires et ⑤ Cloisons de puits d'installations. Avant de procéder au parement, il faut contrôler la sous-construction.

Matériel de fixation

Les propriétés des plaques, carreaux et panneaux Rigips® à poser à sec sont très diverses et nécessitent donc aussi un matériel de fixation adapté au système, et en particulier à la sous-construction et au type de plaques. La Partie 1, Chapitre 1.4. de ces directives de mise en œuvre propose un aperçu comprenant l'affectation par type de plaques, carreaux ou panneaux et par type de profilés, ainsi que la longueur de vis nécessaire par couche et épaisseur de plaques, carreaux ou panneaux.

Façonnage des raccords

Les détails précis des raccords au plafond et à la paroi doivent être respectés. Les indications concernant les valeurs de protection incendie et d'isolation acoustique dans l'aperçu du système ne peuvent être mises en œuvre qu'avec les raccords destinés à cet effet. Le Classeur 3 de la documentation technique Rigips fournit les détails possibles, sous Détails techniques ① Cloisons de séparation, ② Cloisons pour installations sanitaires, ③ Doublages, ④ Doublages pour installations sanitaires et ⑤ Cloisons de puits d'installations.

Façonnage des joints de plaques

Il existe toutes sortes de systèmes, types de plaques et façons de bord. Les prescriptions relatives à chaque système doivent être prises en considération lors de la réalisation. Dans le cas des plaques Rigips®, les joints de plaques sont posés bout à bout lors de la pose, en principe sans collage. Les indications de mise en œuvre suivantes, relatives à la pose des plaques, s'appliquent à la mise en œuvre ultérieure des joints de plaques avec masses à jointoyer et bandes d'armature. La Partie 1, Chapitre 1.5 de ces directives de mise en œuvre propose un aperçu des spatulages systèmes avec l'affectation par type de plaques et type de bord.

Les joints des types de plaques, carreaux et panneaux suivants doivent être collés pendant la pose. Seule cette manière de faire permet de réaliser des systèmes sans fissure.

- Carreaux de plâtre massif Alba®
- Rigidur® H (joints à coller*)
- Rigips® Aquaroc (joints à coller**)

Instructions de mise en œuvre:

* Les plaques de plâtre fibrées Rigidur® H avec bords SK ou AK peuvent également être façonnées avec des joints mastiqués.

** Pour les plafonds anti-feu, il faut monter les plaques de ciment Rigips® Aquaroc avec un joint mastiqué.

3.1.2 Raccords pour le parement des systèmes de cloisons Rigips®

3.1.2.1 Raccords au plafond

Le choix du raccord au plafond approprié dépend essentiellement de la flèche de la dalle attendue de la partie d'ouvrage à raccorder, de la nature des matériaux de la structure porteuse et des exigences de protection incendie. Il faut exécuter un raccord coulissant au plafond lorsque la flèche de la dalle ≥ 10 mm. Les détails qui ne permettent aucune protection incendie sont décrits dans les détails dans le Classeur 3 de la documentation technique Rigips, et signalés avec «sans incendie» dans le titre.

Raccord au plafond standard

Pour les cloisons fonctionnelles sans exigence optique particulière, le raccord au plafond peut être rhabillé de manière rigide avec le système de masse à jointoyer, avec le risque de fissures incontrôlées. Le recours à une bande de séparation appropriée permet d'éviter les fissures incontrôlées.

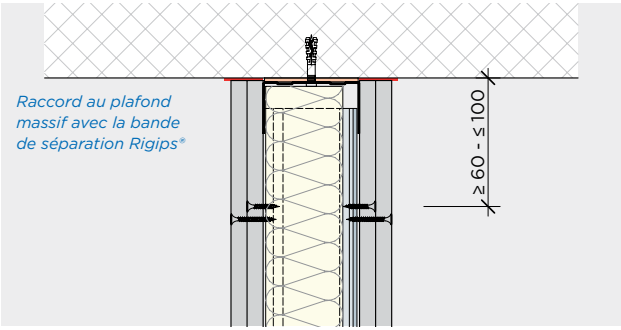

Raccord au plafond massif avec la bande de séparation Rigips®

- Le raccord avec une bande de séparation Rigips® est appliqué lorsque la flèche de la dalle attendue ≤ 10 mm.
- Avant la pose de la première plaque Rigips®, coller la bande de séparation autocollante – à fleur de surface, le long du profilé UW – à la partie d'ouvrage à raccorder.
- Pour les raccords au plafond, les bords coupés sont légèrement biseautés pour que le raccord puisse être rempli de part en part avec le système de masse à jointoyer Rigips® lors du rhabillage.

- La première vis rapide est placée à env. ≥ 60 mm et ≤ 100 mm du plafond.
- Il ne faut pas visser dans le profilé Rigips® UW à l'endroit du raccord au plafond.
- Pour le parement de doublages, le raccord au plafond est réalisé comme pour les cloisons de séparation.

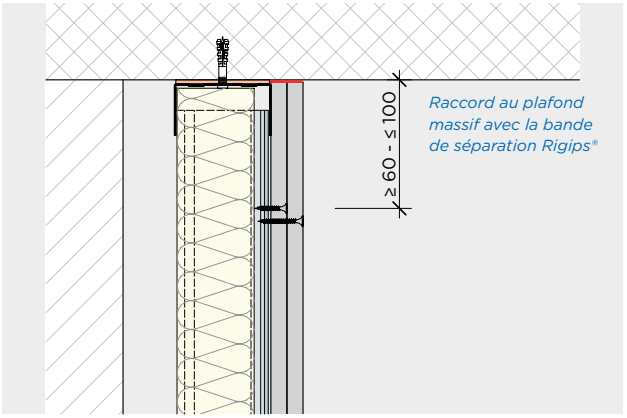

Raccords au plafond spéciaux pour les carreauxde plâtre massif Alba®

Raccord au plafond avec bande de liège-mousse

- Avant la pose du carreau de plâtre massif Alba®, coller la bande de liège-mousse autocollante – à fleur de surface, le long du profilé UW – à la partie d'ouvrage à raccorder.
- Le bord coupé du carreau de plâtre massif doit être dépoussiéré avant la pose.
- La première vis rapide Rigips® est placée à env. ≥ 60 mm et ≤ 100 mm du plafond.
- Il ne faut pas visser dans le profilé Rigips® UW à l'endroit du raccord au plafond.
- Le raccord au plafond devra ultérieurement être rempli de colle de système Alba® Albacol PLUS de part en part.
- Le raccord est séparé de la partie d'ouvrage au moyen d'un joint suédois.

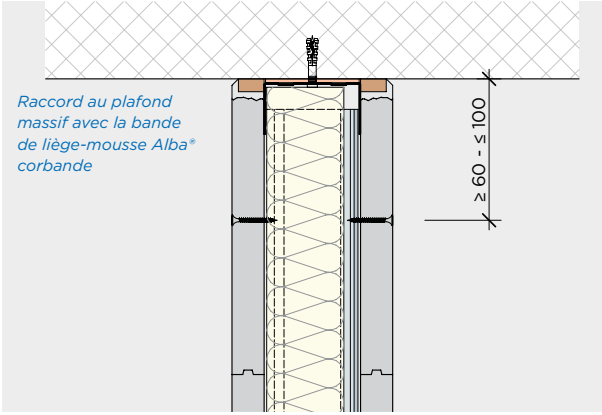

Raccord au plafond massif avec la bande de liège-mousse Alba® corbande

Raccord au plafond avec bande d'étanchéité PE

- Avant la pose du carreau de plâtre massif Alba®, coller la bande d'étanchéité autocollante Alba® PE – à fleur de surface, le long du profilé UW – au plafond à raccorder.
- Le bord coupé du carreau de plâtre massif doit être dépoussiéré avant la pose.
- La première vis rapide Rigips® est placée à env. ≥ 60 mm et ≤ 100 mm du plafond.
- Le raccord au plafond devra ultérieurement être rempli de colle de système Alba® Albacol PLUS de part en part.
- Le raccord est séparé de la partie d'ouvrage au moyen d'un joint suédois.

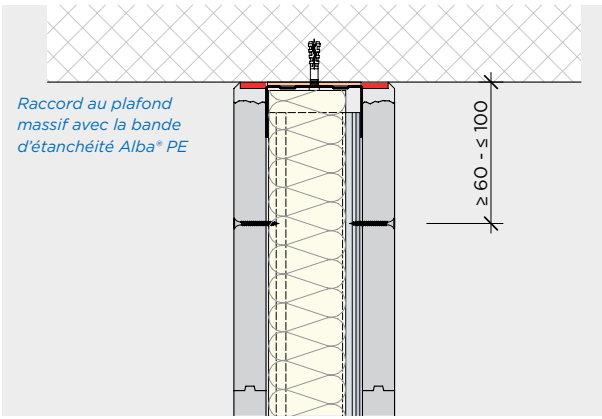

Raccord au plafond massif avec la bande d'étanchéité Alba® PE

Raccord coulissant au plafond

Un raccord coulissant au plafond est utilisé aux endroits où la flèche attendue de la dalle > 10 mm. Lorsque le raccord coulissant doit satisfaire à des exigences de protection incendie, utiliser un bloc de plâtre. Pour le parement, il faut veiller à ce que le bloc de plâtre ≥ l'épaisseur du parement recouvre le bloc de plâtre. En outre, le joint ouvert au plafond doit être dimensionné de manière à ce que la flèche attendue de la dalle puisse être absorbée.

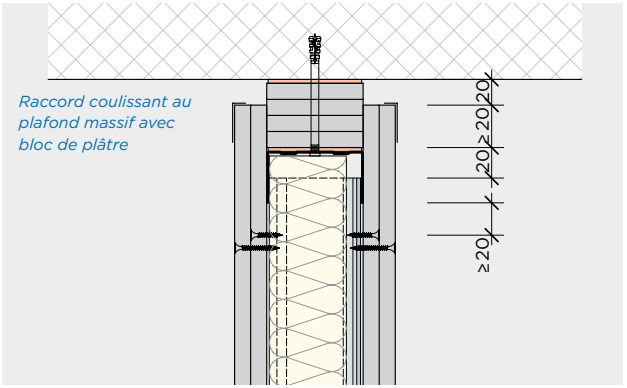

Raccord coulissant au plafond massif avec bloc de plâtre

- Le recouvrement du bloc de plâtre en cas d'exigences de protection incendie doit être au moins aussi grand que l'épaisseur du parement.
- La flèche attendue de la dalle est décisive pour le dimensionnement du joint au plafond.
- La première vis rapide Rigips® est placée env. 50 mm au-dessous, sur le bord inférieur du profilé UW, afin que l'effet coulissant ne soit pas entravé par la vis.
- Si le raccord coulissant est soumis à des exigences optiques, spatuler une baguette de finition. Lors de la pose des plaques Rigips® ou des carreaux de plâtre massif Alba®, le profilé doit être pris en considération dans le dimensionnement du joint ouvert.

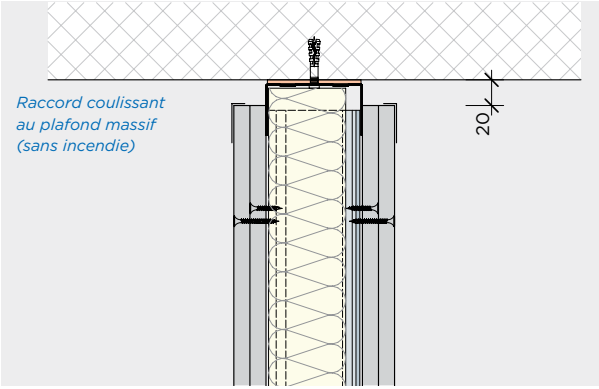

Raccord coulissant au plafond massif (sans incendie)

- Le recouvrement du profilé UW doit être au moins aussi grand que l'épaisseur du parement.
- La flèche attendue de la dalle est décisive pour le dimensionnement du joint au plafond.
- La première vis rapide Rigips® est placée env. 50 mm au-dessous, sur le bord inférieur du profilé UW, afin que l'effet coulissant ne soit pas entravé par la vis.

Autres détails: Documentation technique Rigips, Classeur 3 Détails techniques / Détails techniques des cloisons Rigips® et Alba® / a) Raccords au plafond

3.1.2.2 Raccords au sol

Pour le raccord au sol, les plaques Rigips® ou les carreaux de plâtre massif Alba® doivent être posés à une distance d'env. 10 mm du plancher massif. Cela permettra d'égaliser les inégalités du sol lors de la pose. En cas d'exigences accrues en matière d'isolation acoustique, il est possible de remplir de mastic pour cloisons de séparation Rigips® le joint créé par l'écart entre les plaques posées.

Les détails qui ne permettent aucune protection incendie sont décrits dans les détails dans le Classeur 3 de la documentation technique Rigips, et signalés avec «sans incendie» dans le titre.

Plaques Rigips® Raccord au sol sur sol brut

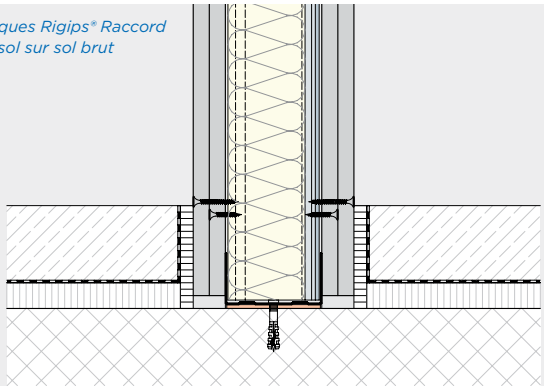

- Il ne faut pas visser dans le profilé Rigips® UW à l'endroit du raccord au sol.
- Poser les plaques Rigips® à une distance d'env. 10 mm du sol brut.
- Idéalement, soulever légèrement la plaque avec le soulève-plaques Rigips® lors de la pose. Elle peut aussi être doublée au moyen d'un reste de plaque qui servira d'aide au montage.
- La première vis rapide Rigips® est placée à env. 100 mm au-dessus du sol brut.

Carreaux de plâtre massif Alba® Raccord au sol sur sol brut

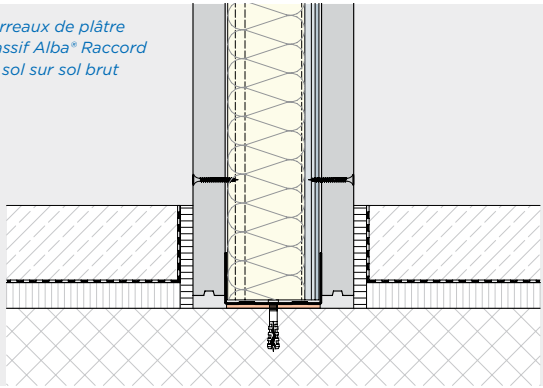

- Poser les carreaux de plâtre massif Alba® à une distance d'env. 10 mm du sol brut.
- Pour la pose, utiliser comme butée une latte en aluminium posée d'aplomb. La fixer, serrée aux profilés CW, env. 510 mm au-dessus du sol brut.
- La première vis rapide Rigips® est placée à env. 100 mm au-dessus du sol brut.

Si des systèmes de construction à sec Rigips® ou Alba® sont posés sur un sol fini soumis à des exigences de protection incendie, remplir de système de masse à jointoyer Rigips® le joint créé par l'écart entre les plaques posées. Le joint peut être raccordé au sol pour réduire la transmission du son solidien, par ex. avec une bande d'étanchéité Rigips® PE.

Autres détails: Documentation technique Rigips, Classeur 3 Détails techniques / Détails techniques des cloisons Rigips® et Alba® / b) Raccords au sol

3.1.2.3 Raccords à la paroi

Le choix du raccord à la paroi approprié dépend essentiellement des mouvements attendus de la partie d'ouvrage à raccorder, de la nature des matériaux de la structure porteuse et des exigences de protection incendie.

Les détails qui ne permettent aucune protection incendie sont décrits dans les détails dans le Classeur 3 de la documentation technique Rigips, et signalés avec (sans incendie) dans le titre.

Raccord à la paroi standard

- En cas de raccord fermé sans exigences spéciales, utiliser un raccord avec une bande de séparation Rigips®.
- Avant la pose de la première plaque Rigips®, coller la bande de séparation autocollante – à fleur de surface, le long du profilé UW – à la partie d'ouvrage à raccorder.
- Pour les raccords à la paroi, les bords coupés sont légèrement biseautés pour que le raccord puisse être rempli de part en part avec le système de masse à jointoyer Rigips® lors du rhabillage.
- Visser les plaques Rigips® ou les carreaux de plâtre massif Alba® de part en part, conformément au système, avec le profilé C pour cloisons.
- Si deux couches sont posées, remplir le raccord de la première couche avec le système de masse à jointoyer avant la pose de la deuxième couche.

Raccord à la paroi massive avec la bande de séparation Rigips®

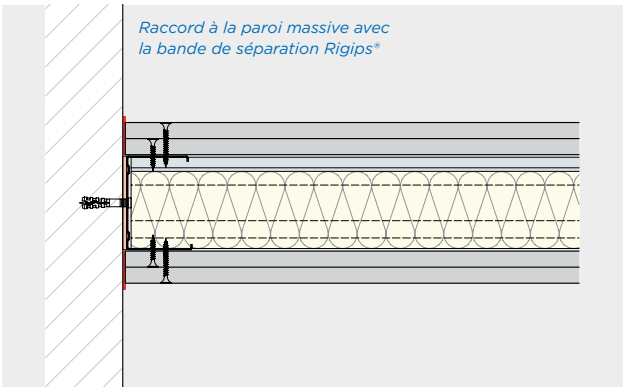

Raccord à la paroi, raccord en T

- Visser les plaques Rigips® ou les carreaux de plâtre massif Alba® au profilé d'angle intérieur.
- En cas de parement double, poser d'abord la première couche de part en part. Ensuite, avant la pose de la deuxième couche, remplir le raccord de la première couche avec le système de masse à jointoyer.
- Lors du parement avec des carreaux de plâtre massif Alba®, les angles rentrants et sortants sont toujours endentés. Le vissage de part en part rend superflue la séparation des pièces de raccord.
- Si les plaques Rigips® sont vissées les unes avec les autres de part en part, à travers un profilé d'angle intérieur, il n'est pas impérativement nécessaire de séparer le raccord à la paroi au moyen d'une bande de séparation ou d'une baguette de finition.

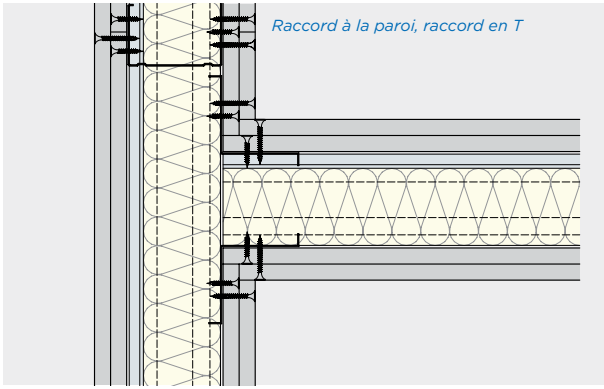

Raccord à la paroi, raccord en T

Raccords à la paroi spéciaux pour les carreaux de plâtre massif Alba®

Raccord à la paroi avec bande de liège-mousse

- Avant la pose du carreau de plâtre massif Alba®, coller la bande de liège-mousse autocollante – à fleur de surface, le long du profilé CW – à la partie d'ouvrage à raccorder.
- Le bord coupé du carreau de plâtre massif Alba® doit être dépoussiéré avant la pose.
- Avant la pose du premier carreau de plâtre massif Alba® par rangée, appliquer de la colle de système Alba® Albacol PLUS sur le bord du carreau à raccorder.
- Lors de la pose du dernier carreau de plâtre massif Alba® par rangée de carreaux, couper le carreau de plâtre massif Alba® un peu plus court et le rhabiller ultérieurement.
- Visser le profilé Rigips® CW de part en part à l'endroit du raccord à la paroi.
- Le raccord est séparé de la partie d'ouvrage au moyen d'un joint suédois.

Raccord à la paroi massive avec la bande de liège-mousse Alba® corbande

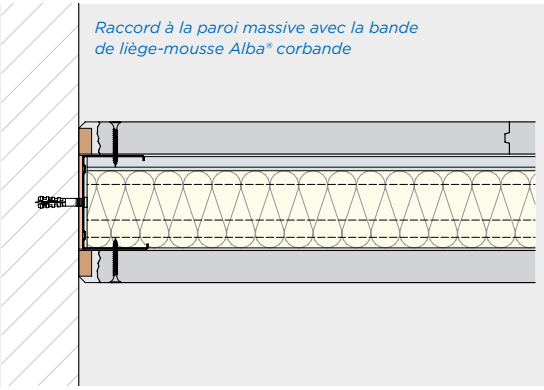

Raccord à la paroi avec bande d'étanchéité PE

- Avant la pose du carreau de plâtre massif Alba®, coller la bande d'étanchéité autocollante Alba® PE – à fleur de surface, le long du profilé CW – à la partie d'ouvrage à raccorder.
- Le bord coupé du carreau de plâtre massif Alba® doit être dépoussiéré avant la pose.
- Avant la pose du premier carreau de plâtre massif Alba® par rangée, appliquer de la colle de système Alba® Albacol PLUS sur le bord du carreau à raccorder.
- Lors de la pose du dernier carreau de plâtre massif Alba® par rangée de carreaux, couper le carreau de plâtre massif Alba® un peu plus court et le rhabiller ultérieurement.
- Visser le profilé Rigips® CW de part en part à l'endroit du raccord à la paroi.
- Le raccord est séparé de la partie d'ouvrage au moyen d'un joint suédois.

Raccord à la paroi massive avec la bande d'étanchéité Alba® PE

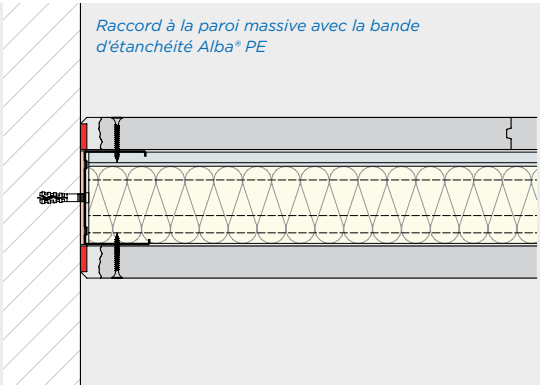

Autres détails: Documentation technique Rigips, Classeur 3 Détails techniques / Détails techniques des cloisons Rigips® et Alba® / c) Raccords à la paroi

3.1.2.4 Autres raccords

Il existe différents autres variantes de raccords pour les exigences spéciales rencontrées sur les chantiers.

Tête de cloison

- Lors du façonnage d'une tête de cloison, nous recommandons de réaliser le parement de l'arête frontale avec la même épaisseur de parement et le même nombre de couches. Cela permet d'atteindre plus facilement les exigences de protection incendie lors de l'aménagement ultérieur.
- En cas de parement multiple, veiller à choisir la disposition des plaques ou des carreaux comme décrit par le dessin (il y a toujours une seule plaque ou un seul carreau visible sur l'arête frontale). La couverture du joint est ainsi garantie par l'aile duprofilé de protection.

Tête de cloison

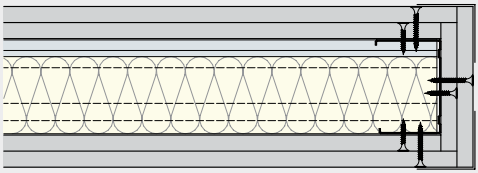

Raccords amincis

En cas de raccord à une partie d'ouvrage plus étroite, il peut être nécessaire de réaliser des raccords amincis. C'est le cas lorsque les circonstances imposent de choisir une épaisseur de cloison plus grande, par exemple pour des installations techniques.

- En cas de raccord aminci, la largeur des profilés CW est réduite.
- L'épaisseur de parement est généralement reprise.

Raccord aminci à un élément de construction massif

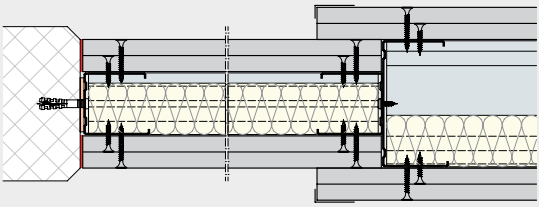

Autres détails: Documentation technique Rigips, Classeur 3 Détails techniques / Détails techniques des cloisons Rigips® et Alba® / d) Autres raccords

3.1.2.5 Joints de dilatation

Les joints de dilatation sont utilisés pour deux raisons. Lorsque des parois plus longues sont planifiées, les joints doivent être réalisés en fonction des matériaux, et les dilatations du bâtiment doivent être reprises dans les dimensions et position.

Les exigences en matière de protection incendie et d'isolation acoustique doivent être prises en considération lors du choix du joint de dilatation approprié.

- En cas de joints de dilatation, la largeur des profilés CW est réduite.
- L'épaisseur de parement est généralement reprise.
- Concernant le parement, il faut veiller à ce que la tolérance de mouvement souhaitée soit assurée.

Joints de dilatation

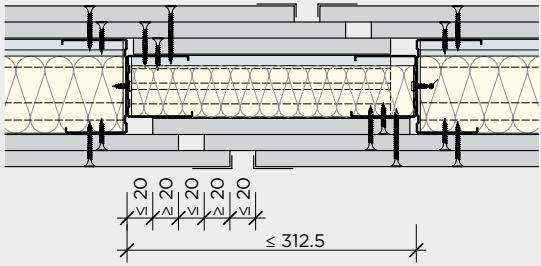

- Dans certaines situations, il est possible d'avoir recours à d'autres types de profilés.

Joints de dilatation

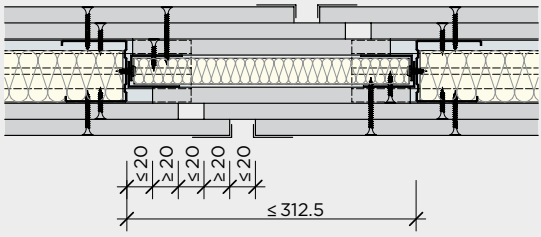

Autres détails: Documentation technique Rigips, Classeur 3 Détails techniques / Détails techniques des cloisons Rigips® et Alba® / e) Joints de dilatation

3.1.2.6 Éléments incorporés

En présence d'éléments incorporés, il faut étudier si le poids de la partie d'ouvrage à incorporer impose un renforcement de la construction de cloison. Les éléments à incorporer peuvent également impliquer une adaptation de la sous-construction. En effet, le positionnement ou les dimensions de ces éléments diminuent les entraxes de la sous-construction conçue selon le système.

- En cas d'ouvertures dans les cloisons, visser les profilés CW supplémentaires nécessaires ou les profilés UA nécessaires pour le renforcement lors du parement.
- En cas de parement vers une huisserie en acier, ajuster la plaque dans la battue.
- Isoler au préalable les éclisses pour la fixation de l'huisserie de porte ainsi que l'espace vide de l'huisserie au profilé.

Raccord latéral pour la pose de RiDoor® easy

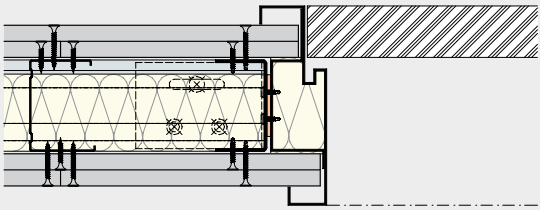

- En présence d'ouvertures dans les cloisons, le parement est vissé à l'enchevêtrement – profilé UW ou UA – au niveau du linteau et du seuil, contrairement aux systèmes pour cloisons.
- Si une ouverture est réalisée au milieu de la cloison, par exemple pour une fenêtre, le profilé UW ou le profilé UA utilisé pour le renforcement doit également être vissé au niveau des allèges lors du parement.

Façonnage du linteau pour la pose de RiDoor® easy

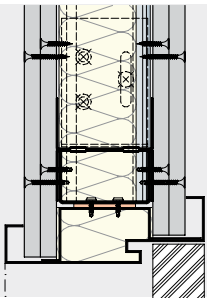

Façonnage des joints au niveau des linteaux, avec carreaux de plâtre massif Alba®

- Dans le cas d'une ouverture dans la cloison, il faut veiller à ce que les joints des carreaux de plâtre massif Alba® soient décalés ≥ 150 mm par rapport au tracé de délimitation de l'ouverture.

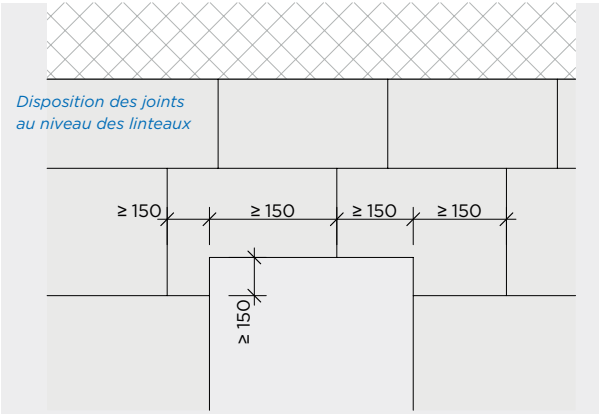

Disposition des joints au niveau des linteaux

- Il faut prendre en considération la pose ultérieure des carreaux lors de la réalisation de la sous-construction déjà.

Sous-construction préparée

- Si une ouverture est réalisée au milieu de la cloison, par exemple pour une fenêtre, le profilé UW ou le profilé UA utilisé pour le renforcement doit également être vissé au niveau des allèges lors du parement.

Disposition des joints au niveau des linteaux, avec carreaux de plâtre massif Alba®

Façonnage des joints au niveau des linteaux, avec plaques Rigips®

- Dans le cas d'une ouverture dans la cloison, il faut veiller à ce que les joints des plaques Rigips® soient décalés ≥ 150 mm de la verticale et ≥ 200 mm de l'horizontale par rapport au tracé de délimitation de l'ouverture.
- Cela s'applique pour la première et la deuxième couche.

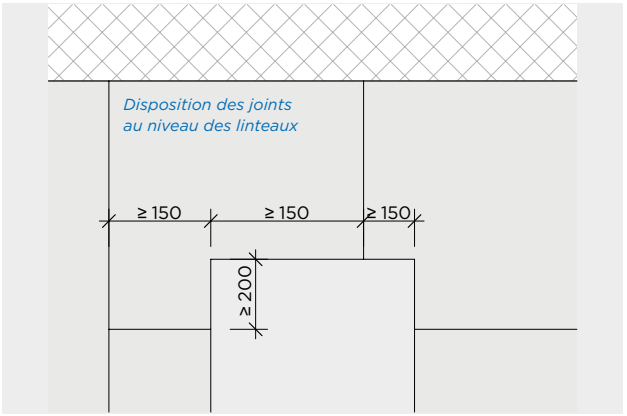

- Il faut prendre en considération la pose ultérieure des plaques lors de la réalisation de la sous-construction déjà. Au niveau des linteaux, utiliser deux profilés CW.

Sous-construction préparée

- Si une ouverture est réalisée au milieu de la cloison, par exemple pour une fenêtre, le profilé UW ou le profilé UA utilisé pour le renforcement doit également être vissé au niveau des allèges lors du parement.

Disposition des joints au niveau des linteaux,avec plaques Rigips®

Autres détails: Documentation technique Rigips, Classeur 3 Détails techniques / Détails techniques des cloisons Rigips® et Alba® / f) Éléments incorporés

3.1.3 Parement des systèmes de cloisons Rigips® avec carreaux de plâtre massif Alba®

3.1.3.1 Notions de base concernant les carreaux de plâtre massif Alba®

Les carreaux de plâtre massif Alba® ne peuvent être posés que sur les sous-constructions métalliques appropriées et conformes au système.

Répartition des carreaux

- Poser les carreaux de plâtre massif Alba® perpendiculairement. à la sous-construction. Il n'est pas admis de les poser dans le sens de la longueur.
- Il ne faut jamais poser un profilé derrière les joints entre les carreaux de plâtre massif Alba®.
- Décalage minimal entre les carreaux de plâtre massif Alba® ≥ 250 mm.
- Les restes de carreaux ≥ 250 mm peuvent être réutilisés.

Disposition des joints lors du parement avec carreaux de plâtre massif Alba®

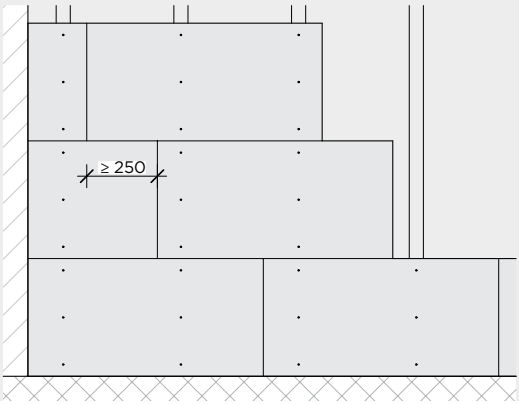

Fixation

- Le matériel de fixation est adapté à la sous-construction (sous-construction standard):
  – 35 mm TN pour Alba®, épaisseur = 25 mm
  – 55 mm TN pour Alba®, épaisseur = 40 mm
- Sous-construction protégée contre la corrosion: utiliser les vis rapides Rigips® correspondantes TN C3 ou C5-I.

Fixation (suite)

- Écart entre les vis: ≤ 200 mm.
- Les joints entre les carreaux de plâtre massif Alba® doivent être collés.

Écart entre les vis lors du parement avec carreaux de plâtre massif Alba®

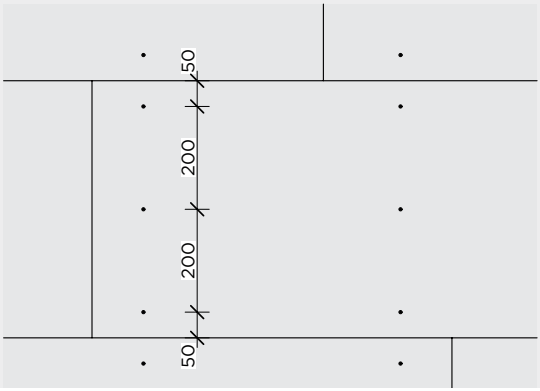

- Enfoncer les vis rapides Rigips® d'env. 1 – 2 mm dans les carreaux de plâtre massif Alba®. Elles ne doivent pas dépasser.

Les systèmes admis et les indications correspondantes relatives aux écarts des profilés pour cloisons et aux hauteurs de cloisons possibles sont décrits dans les Classeurs 1 et 2 | ① – ⑤ Cloisons Alba® de la documentation technique Rigips. Les indications concernant la pose sont aussi valables pour les carreaux de plâtre massif Alba® hydro.platten hydro.

3.1.3.2 Pose des carreaux de plâtre massif Alba®

Sous-construction

- Avant la pose du premier carreau de plâtre massif Alba®, il faut vérifier la conformité de la sous-construction.
- La Partie 2, Chapitre 2.2 de ces directives de mise en œuvre fournit des indications supplémentaires concernant la sous-construction.

Raccord au plafond et à la paroi

- Selon le raccord à la paroi choisi, poser une bande de séparation ou une baguette de finition.
- Lors du raccord avec la bande de liège-mousse autocollante Alba® corbande, et avant la pose du premier carreau de plâtre massif Alba®, coller la bande de liège à la partie d'ouvrage à raccorder, à fleur de surface sur la sous-construction.
- Coller la bande de raccord à la paroi choisie sur tout le pourtour de la partie d'ouvrage à raccorder.

Parement

- Poser les carreaux de plâtre massif Alba® perpendiculairement à la sous-construction.
- Avant le début du parement, il faudrait procéder à une division sommaire des carreaux. Ce faisant, veiller à ce que les joints transversaux des carreaux ne soient pas placés sur un profilé.
- Poser les carreaux de plâtre massif Alba® à une distance d'env. 10 mm du sol brut.
- Pour la pose, utiliser comme butée une latte en aluminium posée d'aplomb. La fixer, serrée aux profilés CW, env. 510 mm au-dessus du sol brut.

Parement (suite)

- Abouter la première série de carreaux, côté rainure, à la partie d'ouvrage à raccorder.
- Remplir la rainure de colle de système Alba® Albacol PLUS avant la pose. Cela permet de réaliser une couche de parement régulière et homogène.

- Soulever le carreau de plâtre massif Alba® avec le soulève-plaques Rigips®, et l'appliquer contre la latte de butée en aluminium précédemment ajustée.
- La première vis rapide Rigips® est placée à env. 100 mm au-dessus du sol brut.

- Soulever le carreau de plâtre massif Alba® avec le soulève-plaques Rigips®, et l'appliquer contre la latte de butée en aluminium précédemment ajustée.
- La première vis rapide Rigips® est placée à env. 100 mm au-dessus du sol brut.

- Lors de la pose sur la sous-construction, coller les bords des carreaux de plâtre massif Alba® (rainure et crête) les uns aux autres avec la colle de système Alba® Albacol PLUS.
- Appliquer la colle de système de part en part sur le côté «crête» du carreau de plâtre massif Alba® déjà posé.

Parement (suite)

- Assembler les carreaux jusqu'à ce que la colle de système ressorte de part en part, sans points faibles.
- Si l'on détecte des points faibles, il faut de nouveau démonter le carreau et appliquer une plus grande quantité de colle de système.

- Lorsque la colle de système déborde sur toute la longueur du joint, cela signifie qu'elle a été appliquée en quantité suffisante.

Découpe des carreaux

- Les carreaux de plâtre massif Alba® doivent être mis en œuvre avec les outils habituels.
- Les carreaux de plâtre massif peuvent être coupés avec un cutter.
- Fendre légèrement le carreau.

- Il est maintenant possible de casser le carreau par un bord.

- Si le bord ne s'est pas cassé de façon rectiligne, il peut être rattrapé avec une planche à poncer grossière.

Découpe des carreaux (suite)

- Le bord cassé doit être dépoussiéré avant la pose.

Parement (suite)

- Commencer chaque nouvelle rangée de carreaux avec la section de la dernière rangée. La longueur de la section doit être ≥ 250 mm. Il faut respecter un décalage ≥ 250 mm entre les joints.
- Peu avant la prise, enlever la colle de système expulsée. Elle peut être utilisée pour le rhabillage du matériel de fixation.
- La dernière découpe des carreaux doit être un peu plus courte pour permettre un bon emboîtement des rainures et crêtes.

- Peu avant la prise, enlever la colle de système expulsée. Elle peut être utilisée pour le rhabillage du matériel de fixation ou des raccords.

Parement (suite)

- Si le système de cloison est posé sur la chape finie plutôt que sur le sol brut, le joint ouvert doit être rhabillé avec la colle de système.

- Rhabiller tous les raccords avec le spatulage système. Ensuite, couper avec une scie, ce qui permet de séparer la partie d'ouvrage attenante du parement.
- Cette manière de procéder permet d'atteindre une qualité de surface Q2 déjà après la pose.
- Le support homogène offre des avantages pour la suite des travaux avec un enduit de surface, jusqu'à la qualité de surface exigée.

3.1.4 Parement des systèmes de cloisons Rigips® avec plaques Rigips®

3.1.4.1 Notions de base concernant les plaques Rigips®

Les plaques Rigips® ne doivent être posées que sur des sous-constructions appropriées et conformes au système.

Répartition des plaques

- Poser les plaques dressées, c'est-à-dire le long des profilés CW.
- Il est recommandé d'utiliser des plaques qui couvrent toute la hauteur de la pièce.
- Il faut toujours poser un profilé derrière les joints des plaques Rigips®.
- Poser les plaques Rigips® bout à bout.

Disposition des joints lors du parement avec plaques Rigips®

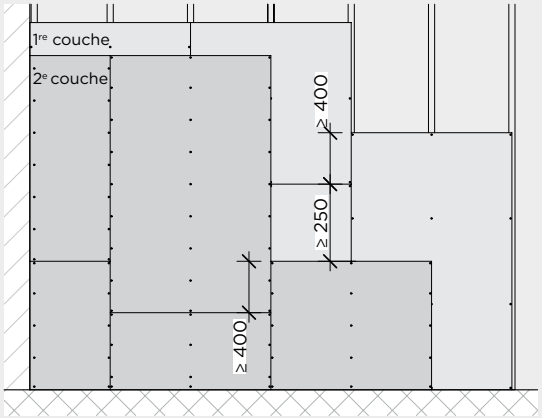

En cas de parement multiple, les joints des couches inférieures doivent aussi être colmatés avec le système de masse à jointoyer. Dans ce cas, la pose d'une bande d'armature Rigips® n'est pas nécessaire.

Fixation

- Le matériel de fixation doit être adapté au type des plaques Rigips®, à leur épaisseur ou au nombre de couches de plaques, ainsi qu'à la sous-construction.
- Écart entre les vis de la couche supérieure: ≤ 250 mm.
- Écart entre les vis de la 1re couche: ≤ 750 mm.

Écart entre les vis lors du parement avec plaques Rigips®

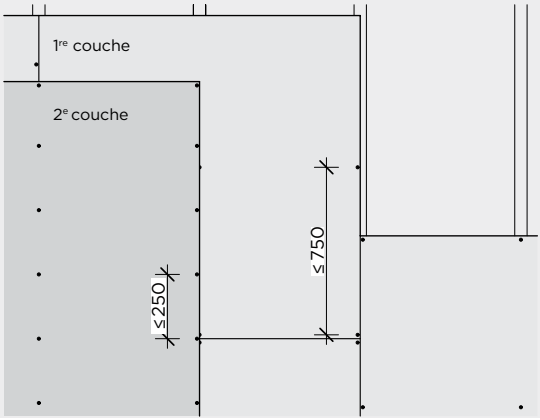

Aide à la planification: Directives de mise en œuvre Rigips, Chapitre 1.4, Produits et conformité: Matériel de fixation

Les systèmes admis et les indications correspondantes relatives aux écarts des profilés pour cloisons et aux hauteurs de cloisons possibles sont décrits dans les Classeurs 1 et 2 | ① – ⑤ Cloisons Rigips® de la documentation technique Rigips. Les indications concernant la pose sont aussi valables pour les plaques Rigips® imprégnées.

Fixation (suite)

- L'écart minimal entre les vis et le bord de la plaque est le suivant:
  - Pour les bords avec un revêtement cartonné env. 10 mm
  - Pour les bords sans revêtement cartonné (bords coupés) env. 15 mm
- Pour des raisons statiques, il est avantageux de visser les vis rapides Rigips® en alternance (avec un écart de 20 mm à 30 mm).

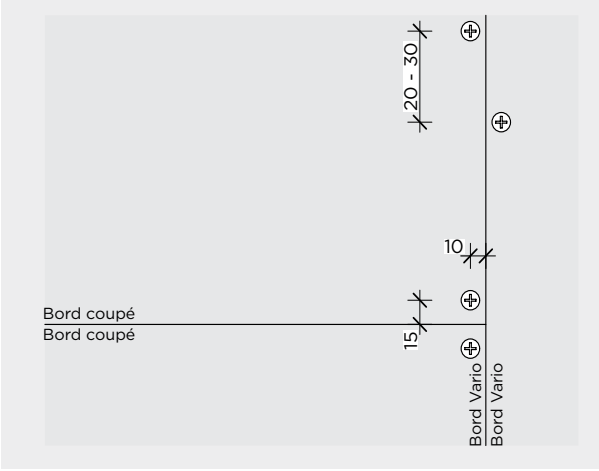

- Les vis rapides Rigips® conformes au système sont enfoncées dans la plaque de construction à sec et ne doivent pas dépasser.

3.1.4.2 Pose des plaques Rigips®

Sous-construction

- Avant la pose de la première plaque Rigips®, il faut vérifier la conformité de la sous-construction.
- La Partie 2, Chapitre 2.2 de ces directives de mise en œuvre fournit des indications supplémentaires concernant la sous-construction.

Raccord au plafond et à la paroi

- Selon le raccord à la paroi choisi, poser une bande de séparation ou une baguette de finition.
- Coller la bande de raccord à la paroi choisie sur tout le pourtour de la partie d'ouvrage à raccorder.

Parement

- Il est recommandé d'utiliser des plaques qui couvrent toute la hauteur de la pièce.
- Poser les plaques Rigips® à une distance d'env. 10 mm du sol brut.
- La première vis rapide Rigips® conforme au système est placée dans le profilé CW avec un écart au bord des plaques d'env. 10 – 15 mm.
- Il ne faut pas visser dans le profilé Rigips® UW.

Parement (suite)

- Si le système de construction à sec Rigips® est utilisé pour la protection incendie ou l'isolation acoustique, tous les joints de plaques et raccords de chaque couche doivent être remplis avec le système de masse à jointoyer correspondant, conformément au système et au raccord choisi.

- En cas de parement multiple, il faut veiller à ce que la masse à jointoyer de la couche inférieure ait bien pris avant d'entreprendre le parement de la couche suivante. Mais elle ne doit pas être complètement sèche.

Découpe des plaques

- Les plaques Rigips® doivent être mises en œuvre avec les outils habituels.
- Les plaques peuvent être coupées avec un cutter.
- Les fendre légèrement, couper le carton.

- Il est maintenant possible de casser la plaque par un bord.

Découpe des plaques (suite)

- Le carton de la face arrière peut être coupé avec un cutter.
- Si le bord ne s'est pas cassé de façon rectiligne, il peut être rattrapé avec une planche à poncer grossière.

- Les bords coupés sont légèrement biseautés avec un cutter avant la pose.

- Une fois que la qualité de surface souhaitée est atteinte, couper la bande de raccord à fleur de surface.

En présence de cloisons avec sous-construction métallique et exemptes d'éléments incorporés, les bords coupés des plaques Rigips® peuvent être biseautés avec le rabot à chanfreiner Rigips® Vario. Ils peuvent être jointoyés sans bande d'armature, avec la masse à jointoyer Rigips® Vario. La mise en œuvre est décrite dans les directives de mise en œuvre Rigips, Partie 4, Chapitre 4.3.

Une pose transversale des plaques est possible, mais dans ce cas, il faut veiller au décalage des plaques:

- Les joints transversaux des plaques posées perpendiculairement doivent être décalés d'un profilé. Ils ne doivent pas être disposés en continu.
- Les joints transversaux doivent être placés sur un profilé.
- Les joints des bords longitudinaux des plaques sont décalés de 400 mm par rapport au parement suivant.

3.1.5 Parement des systèmes de cloisons Rigips® avec plaques spéciales Rigips®

3.1.5.1 Remarque préliminaire

Prescriptions générales

Les prescriptions générales relatives à la pose des plaques Rigips® s'appliquent également aux plaques spéciales Rigips®.

3.1.5.2 Notions de base concernant les plaques de ciment Rigips® Aquaroc

Notions de base pour le parement dans les salles d'eau

La plaque de ciment Rigips® Aquaroc, développée spécialement, est appropriée pour une utilisation dans les salles d'eau. Il faut respecter les indications suivantes lors de la mise en œuvre:

- En principe, les plaques de ciment Rigips® Aquaroc sont livrées avec des housses plastiques. Ces housses ne doivent être enlevées qu'au moment de la mise en œuvre. Et si la pose est interrompue, il faut les remettre sur les plaques.
- Pour effectuer le parement de la sous-construction, poser la face supérieure rugueuse (inscription sur les plaques: «Face Front») de la plaque sur le côté visible.
- Les plaques Rigips® Aquaroc peuvent être fendues au cutter. Il n'est pas nécessaire de fendre la face arrière. Les plaques peuvent maintenant être cassées proprement, directement sur la pile de plaques.

Notions de base pour le parement dans les salles d'eau (suite)

- Dans les salles fortement et constamment sollicitées par l'humidité, il faut veiller à ce que la sous-construction soit suffisamment protégée contre la corrosion. Pour ce faire, utiliser les profilés Rigips® de la catégorie C5-I avec les accessoires correspondants. Cela garantit une utilisation sûre dans différents domaines, ainsi qu'une longue durée de vie de la construction.

3.1.5.3 Pose des plaques de ciment Rigips® Aquaroc

Mise en œuvre avec la technique de collage

- Les plaques Rigips® Aquaroc sont appliquées sur la sous-construction entièrement avec la technique de collage des joints.
- Pour un collage impeccable, appliquer la colle à joints spéciale Rigips® Aquaroc PU glue en cordons sur le bord frontal, vertical et horizontal, de la plaque. Les bords doivent être propres et dépoussiérés.
- Lors de la mise en œuvre, la température intérieure devrait se situer entre +5 °C et +30 °C au maximum.

Application de colle

- La largeur maximale du joint ne doit pas faire plus que 1mm.
- Lorsqu'on compresse les plaques, la colle doit remplir tout le joint.

Largeur maximale des joints

- Enlever l'excédent de colle à joints Rigips® Aquaroc une fois durcie (env. 2 heures, selon la température intérieure), à fleur de surface, à l'aide d'une spatule.
- En cas de parement multiple, les joints des deux couches doivent être collés.

Laisser durcir, éliminer

Pour un collage impeccable des joints, il faut utiliser exclusivement la colle à joints Rigips® Aquaroc PU glue.

Rigips® Aquaroc PU glue
Cartouche de 310 ml
Quantité nécessaire:
env. 20 ml/m de joint

3.1.5.4 Notions de base concernant les plaques de protection contre les rayons X Rigips® X-Ray Protection

Le format de la plaque de protection contre les rayons X Rigips® X-Ray Protection est de 600 × 1875 mm. C'est la raison pour laquelle cette plaque est posée à plat.

Structure d'une cloison de protection contre les rayons X avec plaques Rigips® X-Ray Protection

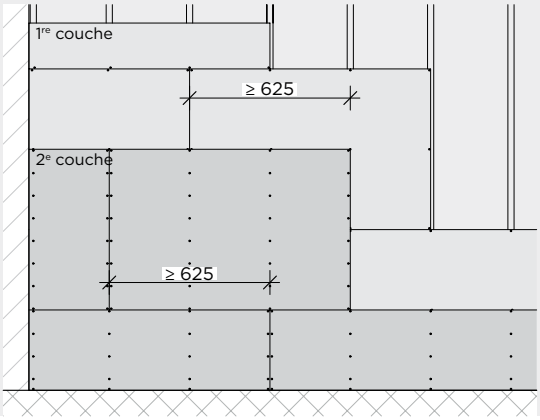

Raccord coulissant au plafond

- S'il est nécessaire de réaliser un raccord coulissant au plafond, utiliser le bloc de plâtre spécial en plaques de protection contre les rayons X Rigips® X-Ray Protection.

Raccord coulissant au plafond massif avec bloc de plâtre

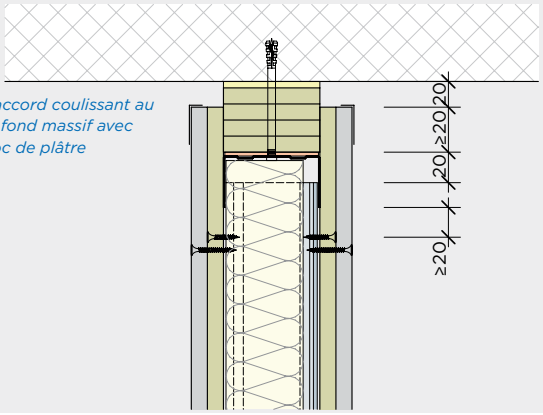

3.1.5.5 Pose des plaques de protection contre les rayons X Rigips® X-Ray Protection

Sous-construction

- Avant la pose de la première plaque de protection contre les rayons X Rigips® X-Ray Protection, il faut vérifier la conformité de la sous-construction.
- La Partie 2, Chapitre 2.2 de ces directives de mise en œuvre fournit des indications supplémentaires concernant la sous-construction.

Parement

- La plaque de protection contre les rayons X Rigips® X-Ray Protection ne doit être posée qu'à plat, c'est-à-dire perpendiculairement aux profilés.
- Le joint transversal doit toujours être placé sur un profilé CW.

- Le bord longitudinal des plaques est décalé de 400 mm.
- Le joint transversal est décalé d'un profilé par couche.
- L'épaisseur nécessaire pour le parement doit être garantie à tous les endroits des raccords à la paroi, angles façonnés et raccords entre parois.

- Remplir les raccords à la paroi avec la masse à jointoyer spéciale Rigips® ProMix X-Ray Protection.

Parement (suite)

- Remplir les joints de plaques avec la masse à jointoyer spéciale Rigips® ProMix X-Ray Protection.

Tous les joints de plaques et raccords de chaque couche sont remplis avec le système de masse à jointoyer Rigips® ProMix X-Ray Protection développé spécialement pour cela.

3.1.5.6 Notions de base concernant les plaques de protection contre les rayons X Rigips® GKB-plomb

Le format de la plaque de protection contre les rayons X Rigips® GKB-plomb est de 625 × 2500 mm. Revêtue d'un doublage en plomb, elle doit être posée dressée.

Cloison de protection contre les rayons X avec Rigips® GKB-plomb

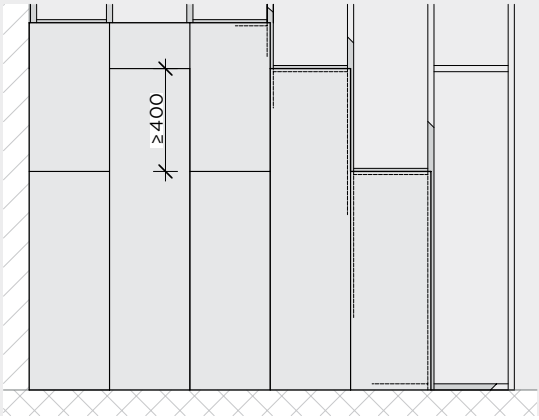

Raccord coulissant au plafond

- S'il est nécessaire de réaliser un raccord coulissant au plafond, recouvrir le bloc de plâtre d'une bande de tôle.

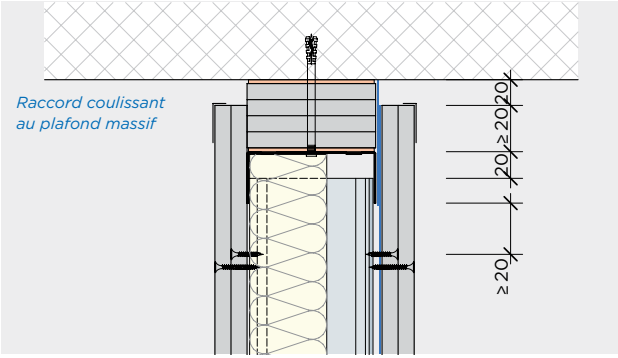

3.1.5.7 Pose des plaques de protection contre les rayons X Rigips® GKB-plomb 30

Sous-construction

- Avant la pose de la première plaque de protection contre les rayons X Rigips® GKB-plomb, il faut vérifier la conformité de la sous-construction.
- La Partie 2, Chapitre 2.2 de ces directives de mise en œuvre fournit des indications supplémentaires concernant la sous-construction.

- Avant la pose de la première plaque de protection contre les rayons X Rigips® GKB-plomb, il faut procéder à une répartition précise des plaques.
- Si la hauteur de paroi souhaitée dépasse la largeur des plaques, il faut utiliser un profilé UW à l'endroit des joints transversaux des plaques.
- Un enchevêtrement de profilés UW doit être placé derrière tous les joints transversaux.
- Tous les joints longitudinaux doivent être placés sur un profilé CW.

Sous-construction (suite)

- Fixer les enchevêtrements de profilés UW au profilé CW au moyen de la pince à sertir.

- Avant le parement, coller tous les enchevêtrements de profilés UW avec une bande de plomb Rigips® autocollante de la même épaisseur que le doublage de la plaque.
- Coller aussi les profilés UW au plafond et au sol avec une bande de plomb autocollante de la même épaisseur que le doublage de la plaque.

- Avant le parement, coller tous les profilés CW avec une bande de plomb Rigips® autocollante de la même épaisseur que le doublage de la plaque.

Parement

- L'épaisseur de plomb nécessaire doit être garantie à tous les endroits des raccords à la paroi, angles façonnés et raccords entre parois.

- Il faut toujours poser un profilé collé avec la bande de plomb derrière les éventuels joints de plaque.

rigips
SAINT-GOBAIN

Directives de mise en œuvre | Partie 3

Parements

Parement des systèmes de cloisons	3.1
Parement des systèmes de faux-plafonds	3.2
Supports / égalisation des systèmes de sols	3.3
Pose de systèmes de sols	3.4

SAINT-GOBAIN

Parement des systèmes de faux-plafonds

3.2.1 Introduction

Page

3.2.1.1 Mises au point préalables 57

3.2.2 Raccords au parement des systèmes de faux-plafonds Rigips®

3.2.2.1 Raccords à la paroi 59
3.2.2.2 Joints de dilatation 64
3.2.2.3 Éléments incorporés 65

3.2.3 Parement des systèmes de faux-plafonds Rigips® avec carreaux de plâtre massif Alba®

3.2.3.1 Notions de base concernant les carreaux de plâtre massif Alba® 67
3.2.3.2 Pose des carreaux de plâtre massif Alba® 69

3.2.4 Parement des systèmes de faux-plafonds Rigips® avec plaques Rigips®

3.2.4.1 Notions de base concernant les plaques Rigips® 73
3.2.4.2 Pose des plaques Rigips® 77

3.2.5 Parement des systèmes de faux-plafonds Rigips® avec plaques spéciales Rigips®

3.2.5.1 Notions de base concernant les plaques de ciment Rigips® Aquaroc 80
3.2.5.2 Pose des plaques de ciment Rigips® Aquaroc 81

Sommaire 3.2

Parement des systèmes de faux-plafonds

3.2.5 Parement des systèmes de faux-plafonds Rigips® avec plaques spéciales Rigips® (suivi)

		Page
3.2.5.3	Notions de base concernant les plaques acoustiques Rigiton® Ambiance	83
3.2.5.4	Pose des Rigiton® Ambiance Primeline	83
3.2.5.5	Pose des Rigiton® Ambiance joints mastiqués	86

3.2.1 Introduction

3.2.1.1 Mises au point préalables

Le parement de la construction à sec fait partie des systèmes de faux-plafonds Rigips®. Le choix du parement approprié dépend de nombreux facteurs. C'est pourquoi il est important de planifier soigneusement ce choix. La Partie 1, Chapitres 1.1 à 1.6, propose un aperçu des plaques, carreaux et panneaux Alba® et Rigips® à poser à sec, avec leurs propriétés, le matériel de fixation adéquat et les sous-constructions appropriées.

La fabrication des différents types de plaques implique des compositions diverses. Les plaques présentent donc des données matérielles différentes. Par conséquent, il faut éviter de mettre en œuvre les différents types de plaques les uns avec les autres sur la même surface sans joints.

Avant d'entreprendre la pose de plaques, carreaux ou panneaux à poser à sec, il faudrait clarifier en particulier les points suivants:

Sous-construction

La documentation technique Rigips fournit des indications concernant les propriétés, les caractéristiques en matière de physique du bâtiment et les données constructives, comme les entraxes des profilés et suspentes, dans la documentation technique Rigips, Classeur 2 | ⑥ Faux-plafonds. Avant de procéder au parement, il faut contrôler la sous-construction.

Matériel de fixation

Les propriétés des plaques, carreaux et panneaux Rigips® à poser à sec sont très diverses et nécessitent donc aussi un matériel de fixation adapté au système, et en particulier à la sous-construction et au type de plaques. La Partie 1, Chapitre 1.4, propose un aperçu comprenant l'affectation par type de plaques, carreaux ou panneaux, et par type de profilés, ainsi que la longueur de vis nécessaire par couche et épaisseur de plaques.

Façonnage des raccords

Les détails des raccords au plafond et à la paroi doivent être respectés en fonction du système. Les indications concernant les valeurs de protection incendie et d'isolation acoustique dans l'aperçu du système ne peuvent être mises en œuvre qu'avec les raccords destinés à cet effet.

Le Classeur 3 de la documentation technique Rigips fournit les détails possibles, sous Détails techniques ⑥ Faux-plafonds.

Façonnage des joints de plaques

Il existe toutes sortes de systèmes, types de plaques et façons de bord. Les prescriptions relatives à chaque système doivent être prises en considération lors de la réalisation. Dans le cas des plaques Rigips®, les joints de plaques sont posés bout à bout lors de la pose, en principe sans collage. Les indications de mise en œuvre suivantes, relatives à la pose des plaques, s'appliquent à la mise en œuvre ultérieure des joints de plaques avec masses à jointoyer et bandes d'armature. La Partie 1, Chapitre 1.5, propose un aperçu des spatulagessystèmes avec l'affectation par type de plaques et type de bord.

Les joints des types de plaques, carreaux et panneaux suivants doivent être collés pendant la pose.

- Carreaux de plâtre massif Alba®
- Rigidur® H (joints à coller*)
- Rigips® Aquaroc (joints à coller**)

Instructions de mise en œuvre:

* Les plaques de plâtre fibrées Rigidur® avec bords SK ou AK peuvent également être façonnées avec des joints mastiqués.

** En cas de protection incendie, les plaques de ciment Rigips® Aquaroc pour les faux-plafonds doivent être posées avec joint mastiqué.

3.2.2 Raccords au parement des systèmes de faux-plafonds Rigips®

3.2.2.1 Raccords à la paroi

Le choix du raccord à la paroi approprié dépend essentiellement de la dilatation attendue des matériaux utilisés, de la nature des matériaux de la structure porteuse et des exigences de protection incendie. Les détails qui ne permettent aucune protection incendie sont décrits avec «sans incendie» dans le titre.

Raccord fermé à la paroi

Pour les plafonds fonctionnels sans exigence optique particulière, le raccord à la paroi peut être rhabillé de manière rigide avec le système de masse à jointoyer, avec le risque de fissures incontrôlées. Le recours à une bande d'étanchéité appropriée permet d'éviter les fissures incontrôlées.

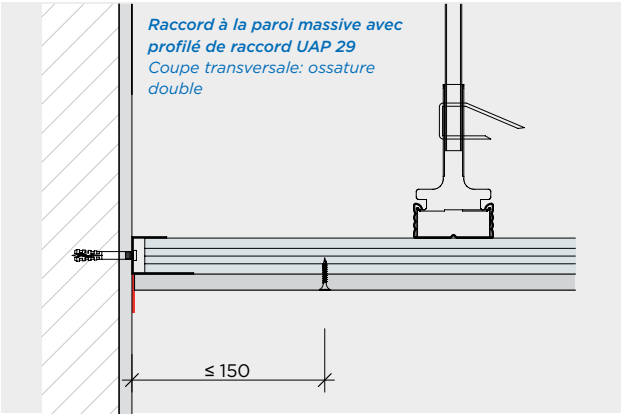

Raccord à la paroi massive avec profilé de raccord UAP 29
Coupe transversale: ossature double

- Les bandes d'étanchéité sont collées à la paroi avant la pose des plaques, à la hauteur du bord inférieur du profilé.
- La bande d'étanchéité autocollante Rigips® Fix empêche l'adhérence du mortier de rhabillage à la partie d'ouvrage attenante. De légers mouvements dans la construction de plafond provoquent une fissure contrôlée le long de la paroi.

- La bande d'étanchéité PE autocollante Rigips® PED52 ou PED54 empêche l'adhérence du mortier de rhabillage à la partie d'ouvrage attenante. En outre, le caractère compressible de la mousse PE permet d'absorber les plus petits mouvements de la construction de plafond.
- Le parement est coupé avec précision et bien abouté, ou alors il est légèrement biseauté avant la pose et rhabillé.
- Le profilé U de raccord est posé comme aide à la construction pour la sous-construction. La plaque de construction à sec ne doit pas être vissée au profilé U pour plafonds.
- Le premier profilé transversal doit être à ≤ 150 mm de distance du raccord à la paroi.
- La première fixation du parement doit être posée à ≤ 150 mm.

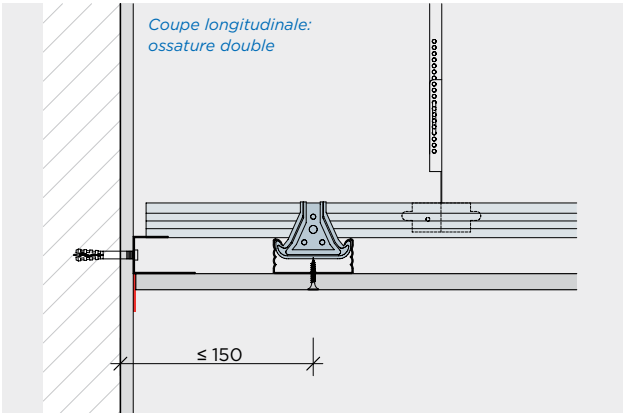

Raccord fermé à la paroi pour parement avec Alba®

- La bande de liège-mousse autocollante Alba® corbande est collée à la paroi avant la pose des plaques, à la hauteur du bord inférieur du profilé U de raccord.
- Le liège-mousse Alba® corbande est rhabillé, puis désolidarisé de la partie d'ouvrage attenante au moyen d'un joint suédois.

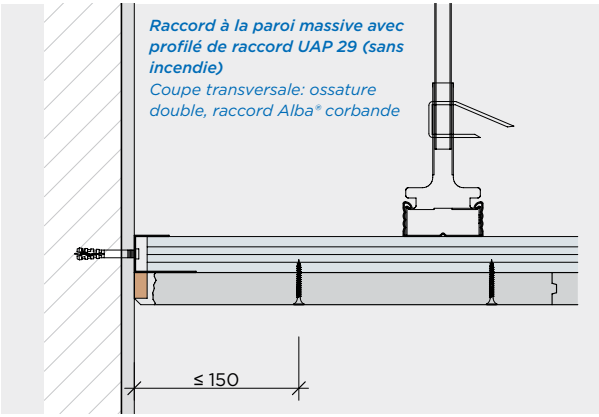

Raccord à la paroi massive avec profilé de raccord UAP 29 (sans incendie)
Coupe transversale: ossature double, raccord Alba® corbande

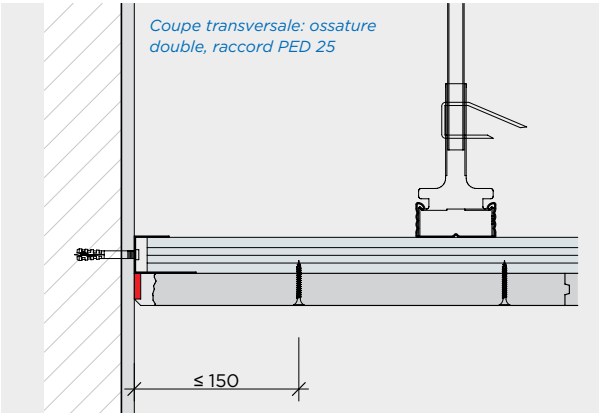

Coupe transversale: ossature double, raccord PED 25

- La bande d'étanchéité Alba® PE autocollante est collée à la paroi avant la pose des plaques, à la hauteur du bord inférieur du profilé U de raccord.
- Le profilé U de raccord est posé comme aide à la construction pour la sous-construction. La plaque de construction à sec ne doit pas être vissée au profilé U pour plafonds.
- Le premier profilé transversal doit être à ≤ 150 mm de distance du raccord à la paroi.

Raccord fermé à la paroi pour parement avec Alba® (suite)

- La première fixation du carreau de plâtre massif Alba® avec la vis rapide Rigips® TN doit être posée à ≤ 150 mm.
- La bande Alba® PE est rhabillée, puis désolidarisé de la partie d'ouvrage attenante au moyen d'un joint suédois.

Raccord ouvert à la paroi

Le raccord ouvert à la paroi offre la plus grande sécurité afin d'éviter les fissures. Il existe deux variantes avec des profilés différents.

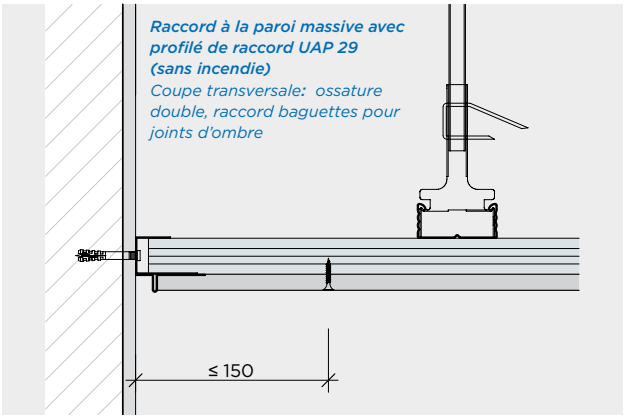

Raccord à la paroi massive avec profilé de raccord UAP 29 (sans incendie)
Coupe transversale: ossature double, raccord baguettes pour joints d'ombre

1re variante:

- Fixer la baguette pour joint d'ombre Rigips® ou la baguette de finition Rigips® à la sous-construction, avant le parement, par ex. au moyen de la pince à sertir.
- Biseauter la plaque de construction à sec avant la pose, puis l'appliquer fermement contre le profilé.
- Le profilé U de raccord est posé comme aide à la construction pour la sous-construction. La plaque de construction à sec ne doit pas être vissée au profilé U pour plafonds.
- Le premier profilé transversal doit être à ≤ 150 mm de distance du raccord à la paroi.
- La première fixation du parement doit être posée à ≤ 150 mm.
- Rhabiller le raccord entre la plaque de construction à sec et le profilé au moyen du système de masse à jointoyer.
- En cas d'exigences de protection incendie, le joint ouvert doit être doublé.

Raccord ouvert à la paroi (suite)

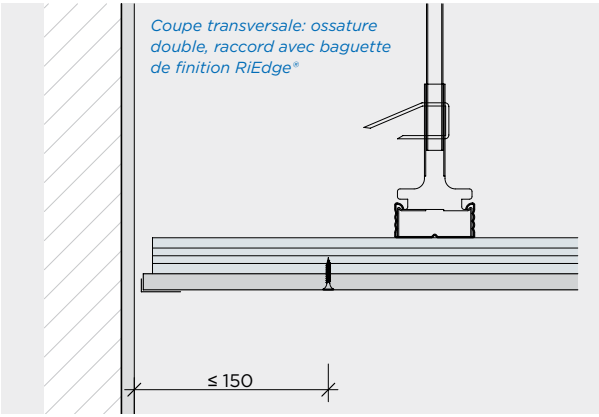

2me variante:

- Après le parement, coller les baguettes de finition RiEdge® à la plaque de construction à sec avec de la masse à spatuler selon système ou avec de la colle à activer avec de l'eau.
- Le parement est posé avec l'écart approprié à la partie d'ouvrage attenante. Il faut veiller à prendre en compte le spatulage des baguettes de finition dans la distance à la partie d'ouvrage attenante.
- En cas d'exigences de protection incendie, le joint ouvert doit être doublé.

Autres détails: Documentation technique Rigips, Classeur 3 Détails techniques / Détails techniques des cloisons Rigips® et Alba® / c) Raccords à la paroi

3.2.2.2 Joints de dilatation

Différentes raisons nécessitent la pose d'un joint de dilatation. Parmi ces raisons, signalons la prise en compte des dilatations du bâtiment, les joints exigés en fonction des matériaux, ou les effets optiques recherchés. Les joints de dilatation doivent être planifiés et pris en considération dans la réalisation de plafond. Le joint est visible dans le parement, et la sous-construction choisie doit aussi impérativement être désolidarisée.

Vous trouverez des aides à la planification dans les directives de mise en œuvre Rigips, Chapitre 1.6 Planification des joints de dilatation.

Joint de dilatation avec protection au moyen d'une bande de plaque:
Coupe longitudinale, ossature double

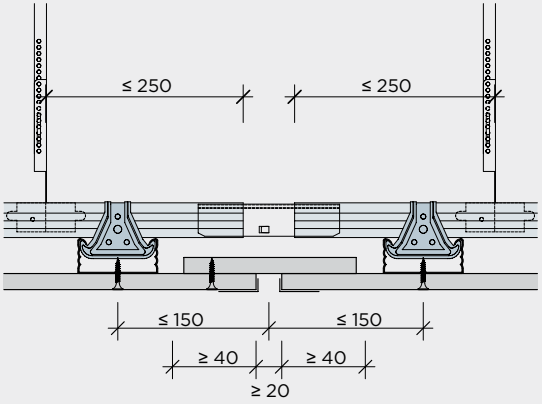

- La sous-construction avec des profilés C pour plafonds peut être désolidarisée dans la zone du joint avec des pièces de raccordement pour profilés CD. Cette manière de faire présente l'avantage de maintenir toute la surface du plafond à la même hauteur.
- Ce faisant, l'écart des profilés doit correspondre au minimum au mouvement attendu.
- Le premier profilé transversal peut être à une distance ≤ 150 mm du joint.
- Pour les plafonds anti-feu, il faut veiller à ce que le joint de dilatation soit aussi conforme à la protection incendie exigée.

Autres détails: Documentation technique Rigips, Classeur 3 Détails techniques / Détails techniques des cloisons Rigips® et Alba® / e) Joints de dilatation

3.2.2.3 Éléments incorporés

Si les éléments incorporés ne sont pas posés entre les axes de la construction de plafond fixés en fonction du système, alors la sous-construction doit être adaptée et éventuellement renforcée.

Sous-construction pour une trappe de révision:
vue en plan, ossature double

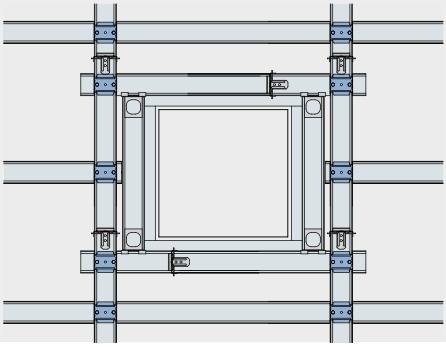

Gaines

- L'incorporation d'éléments doit être planifié et pris en considération dans la sous-construction déjà. Si un enchevêtrement – par ex. avec un profilé CD ou un profilé U de raccord – a été réalisé pour un élément incorporé, ce profilé sera également vissé avec la plaque.
- Les éléments incorporés ≥ 6 kg ne doivent pas être fixés au parement. Ils doivent être fixés directement à la sous-construction éventuellement renforcée.
- Il faut poser le premier point de fixation par des vis rapides Rigips® à ≤ 150 mm du bord extérieur de la gaine.

! Les adaptations à apporter à la sous-construction sont décrites dans la Partie 2 Chapitre 2.3 Sous-construction.

Sous-construction pour une trappe de révision:
vue en plan, ossature simple

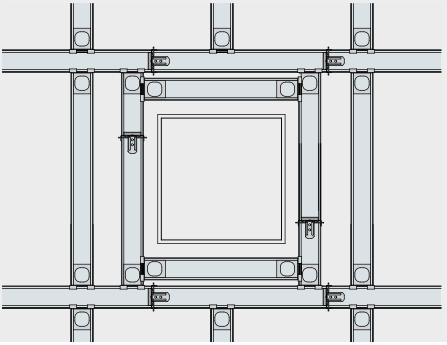

Renforcements

- Si des renforcements sont prévus dans le fauxplafond, sur lesquels des parties à monter devront être fixées ultérieurement, ces renforcements doivent impérativement être posés à fleur de surface avec la sous-construction. Ceci afin que la plaque puisse être posée puis vissée de manière bien ajustée.

Fixation à l'enchevêtrement:
coupe longitudinale, ossature double

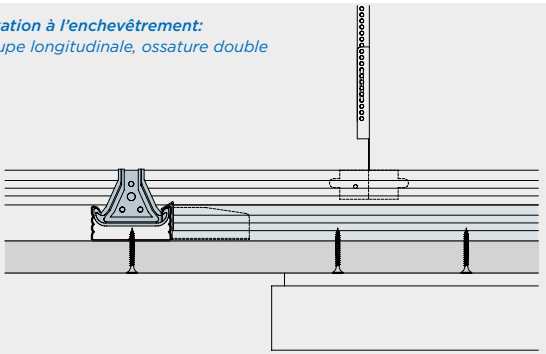

Si un espace vide entre la plaque et la sous-construction se crée lors de la pose, la plaque de construction à sec risque fortement de se tordre lors de la fixation des parties à monter. Cela peut provoquer des fissures. Les adaptations à apporter à la sous-construction sont décrites dans la Partie 2 Chapitre 2.3 Sous-construction.

Autres détails: Documentation technique Rigips, Classeur 3 Détails techniques / Détails techniques des cloisons Rigips® et Alba® / f) Éléments incorporés

3.2.3 Parement des systèmes de faux-plafonds Rigips® avec carreaux de plâtre massif Alba®

3.2.3.1 Notions de base concernant les carreaux de plâtre massif Alba®

Les carreaux de plâtre massif Alba® ne peuvent être posés que sur les sous-constructions métalliques appropriées et conformes au système.

Les systèmes admis et les indications correspondantes relatives aux écarts des profilés pour plafonds et des suspentes sont décrits dans la documentation technique Rigips, Classeur 2 | ⑥ Faux-plafonds Alba®. Les indications concernant la pose sont aussi valables pour les carreaux de plâtre massif Alba® hydro.

Répartition des carreaux

- Poser les carreaux de plâtre massif Alba® perpendiculairement à la sous-construction (profilé transversal). Il n'est pas admis de les poser dans le sens de la longueur.
- Il ne faut jamais poser un profilé transversal derrière les joints entre les carreaux de plâtre massif Alba®.
- Décalage minimal entre les carreaux de plâtre massif Alba®: ≥ 250 mm.
- Les restes de carreaux ≥ 250 mm peuvent être réutilisés.

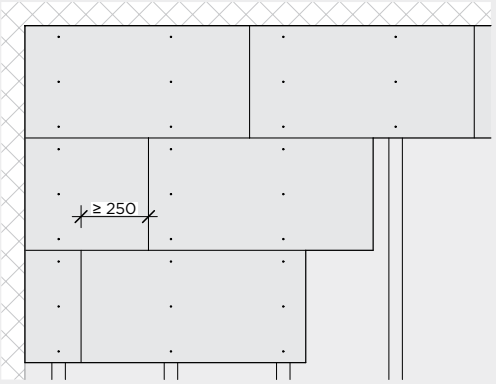

Fixation

- Le matériel de fixation est adapté à la sous-construction:
  - Sous-construction standard:
    35 mm TN pour Alba®, épaisseur = 25 mm
    55 mm TN pour Alba®, épaisseur = 40 mm
  - Sous-construction protégée contre la corrosion:
    Vis rapides Rigips® correspondantes TN C3 ou C5
- Écart entre les vis: ≤ 200 mm.
- Placer la première vis rapide Rigips® TN avec un écart au bord des carreaux d'env. 50 mm.
- Placer la troisième vis rapide au centre.

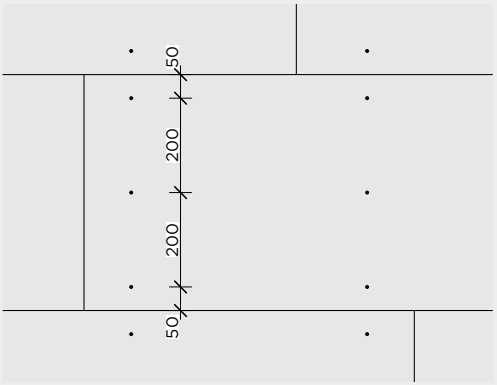

- Enfoncer les vis rapides Rigips® TN d'env. 1 à 2 mm dans les carreaux de plâtre massif Alba®. Elles ne doivent pas dépasser.

3.2.3.2 Pose des carreaux de plâtre massif Alba®

Sous-construction

- Avant la pose du premier carreau de plâtre massif Alba®, il faut vérifier la conformité de la sous-construction.
- La Partie 2 Chapitre 2.3 Sous-constructions pour systèmes de faux-plafonds de ces directives de mise en œuvre Rigips fournit des indications supplémentaires concernant la sous-construction.

Raccord à la paroi

- Selon le raccord à la paroi choisi, poser la bande d'étanchéité ou la baguette de finition.
- Lors du raccord avec la bande de liège-mousse autocollante Alba® corbande, et avant la pose du premier carreau de plâtre massif Alba®, coller la bande de liège à fleur de surface, sur le bord inférieur de la sous-construction, à la partie d'ouvrage à raccorder.
- Coller la bande de raccord à la paroi choisie sur tout le pourtour de la partie d'ouvrage à raccorder.

Parement

- Poser les carreaux de plâtre massif Alba® perpendiculairement au lattage porteur.
- Avant le début du parement, il faudrait procéder à une répartition sommaire des carreaux. Ce faisant, veiller à ce que les joints transversaux des carreaux ne soient pas placés sur un profilé.
- Abouter la première série de carreaux, côté rainure, à la partie d'ouvrage à raccorder.

Parement (suite)

- Remplir la rainure de colle de système avant la pose. Cela permet de créer une couche de parement régulière et homogène.
- Lors du raccord à la partie d'ouvrage, la première vis rapide Rigips® est placée à ≤ 100 mm.
- Le parement ne doit pas être vissé au profilé de raccord à la paroi pour éviter les rétrécissements.

- Lors de la pose sur la sous-construction, coller les bords des carreaux de plâtre massif Alba® (rainure et crête) les uns aux autres avec Alba® Albacol PLUS.
- Appliquer la colle de système de part en part sur le côté «crête» du carreau de plâtre massif Alba® déjà posé.
- Assembler les carreaux jusqu'à ce que la colle de système ressorte de part en part, sans points faibles.
- Si l'on détecte des points faibles, il faut de nouveau démonter le carreau et appliquer une plus grande quantité de colle de système.

Découpe des carreaux

- Les carreaux de plâtre massif Alba® doivent être mis en œuvre avec les outils habituels.
- Les carreaux de plâtre massif Alba® peuvent être coupés avec un cutter.
- Les fendre légèrement.

Découpe des carreaux (suite)

- Il est maintenant possible de casser le carreau par un bord.

- Si le bord ne s'est pas cassé de façon rectiligne, il peut être rattrapé avec une planche à poncer grossière.

- Le bord cassé doit être dépoussiéré avant la pose.

Parement

- Commencer chaque nouvelle rangée de carreaux avec la section de la dernière rangée. La longueur de la section doit être ≥ 250 mm, et il faut respecter un décalage ≥ 250 mm entre les joints.
- Peu avant la prise, enlever la colle de système expulsée. Elle peut être utilisée pour le rhabillage du matériel de fixation.

Parement (suite)

- Rhabiller aussi le raccord à la paroi avec le spatulage système Alba® Albacol PLUS. Ensuite, couper avec une scie, ce qui permet de séparer la partie d'ouvrage attenante du parement.
- Cette manière de procéder permet d'atteindre une qualité de surface Q2 déjà après la pose.
- Le support homogène offre des avantages pour la suite des travaux avec un enduit de surface, jusqu'à la qualité de surface exigée.

3.2.4 Parement des systèmes de fauxplafonds Rigips® avec plaques Rigips®

3.2.4.1 Notions de base concernant les plaques Rigips®

Les plaques Rigips® ne doivent être posées que sur des sous-constructions appropriées et conformes au système. Les systèmes avec des plaques Rigips® sont admis avec parement simple ou multiple.

Les systèmes admis et les indications correspondantes relatives aux écarts des profilés pour plafonds et des suspentes sont décrits dans la documentation technique Rigips, Classeur 2 | ⑥ Faux-plafonds Rigips®. Les indications concernant la pose sont aussi valables pour les plaques Rigips® imprégnées.

Répartition des plaques, pose transversale

- Poser les plaques Rigips® perpendiculairement à la sous-construction (profilé transversal). Il n'est pas recommandé de les poser dans le sens de la longueur.
- Dans le cas de la pose transversale, il faut toujours poser un profilé transversal derrière les joints transversaux des plaques Rigips®.
- Décalage minimal entre les plaques Rigips®: ≥ 400 mm.
- Les restes de plaques ≥ 250 mm peuvent être réutilisés.
- Les plaques Rigips® sont posées bout à bout, sauf si le système de parement choisi prévoit une autre manière de procéder.

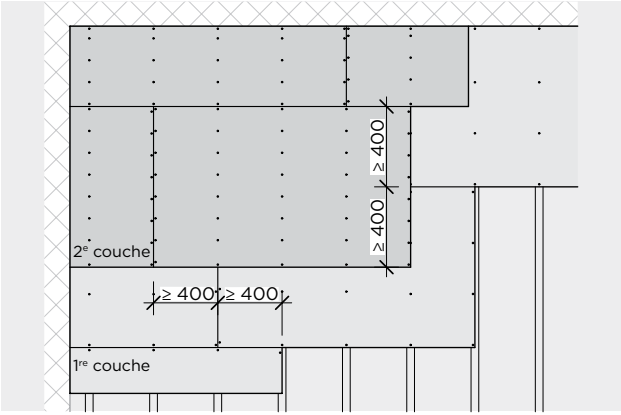

Répartition des plaques, pose longitudinale

- Les plaques Rigips® peuvent être posées dans le sens de la longueur par rapport à la sous-construction (profilé transversal), mais en principe, la pose transversale est recommandée.
- Dans le cas de la pose longitudinale des plaques Rigips®, il faut toujours poser un profilé transversal derrière les joints longitudinaux.
- Dans le cas de la pose longitudinale, l'écart entre profilés transversaux est ≤ 420 mm pour des plaques Rigips® de 12.5 mm à 18 mm d'épaisseur et de 1250 mm de largeur.
- Décalage minimal entre les plaques Rigips®: ≥ 400 mm.
- Les restes de plaques ≥ 250 mm peuvent être réutilisés. Les plaques Rigips® sont posées bout à bout, sauf si le système de parement choisi prévoit une autre manière de procéder.

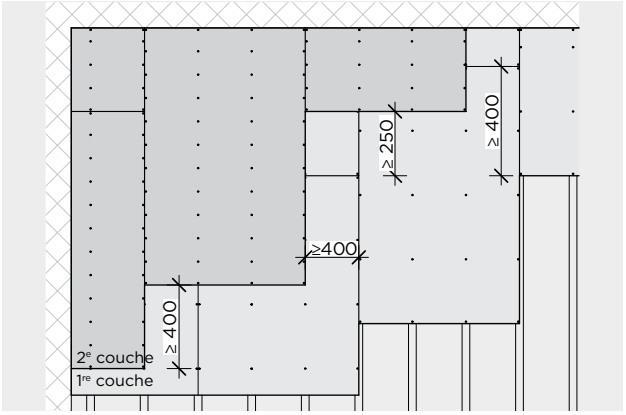

Rigips SA recommande la pose transversale. Les écarts entre profilés transversaux indiqués dans les descriptions des systèmes dans la documentation technique Rigips, sous «Systèmes», Classeur 2 | ⑥ Faux-plafonds Rigips®, concernent la pose transversale. Si les plaques sont posées dans le sens longitudinal par rapport aux profilés transversaux, les indications relatives **à la protection incendie et aux charges supplémentaires ne sont pas garanties.**

Fixation

- Le matériel de fixation doit être adapté au type des plaques Rigips®, à leur épaisseur, au nombre de couches de plaques ainsi qu'à la sous-construction.
- Le matériel de fixation approprié est indiqué dans le tableau de la Partie 1, Chapitre 1.4 de ces directives de mise en œuvre.
- Écart entre les vis de la couche supérieure: ≤ 170 mm.
- Écart entre les vis de la première couche: ≤ 510 mm.

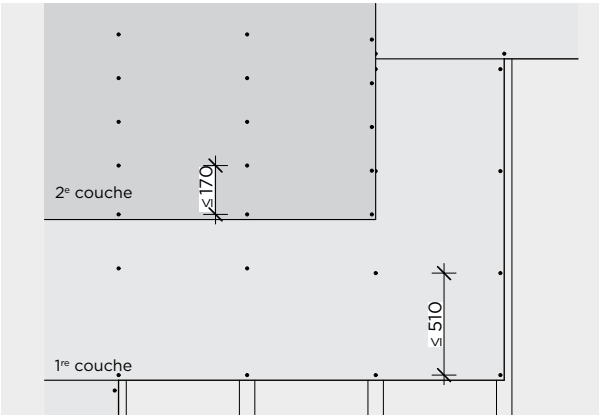

Vous trouverez des informations supplémentaires dans les directives de mise en œuvre Rigips, Chapitre 1.4 Produits et conformité: Matériel de fixation.

En cas de parement multiple, les joints des couches inférieures doivent aussi être colmatés avec le système jointoyer. Il n'est pas nécessaire de poser une bande d'armature Rigips® dans la couche de plaques recouverte.

Fixation (suite)

- L'écart minimal entre les vis et le bord de la plaque est le suivant:
  - Pour les bords avec un revêtement cartonné env. 10 mm.
  - Pour les bords sans revêtement cartonné (bords coupés) env. 15 mm.
- Pour des raisons statiques, il est avantageux de visser les vis rapides Rigips® en alternance (avec un écart de 20 mm à 30 mm).

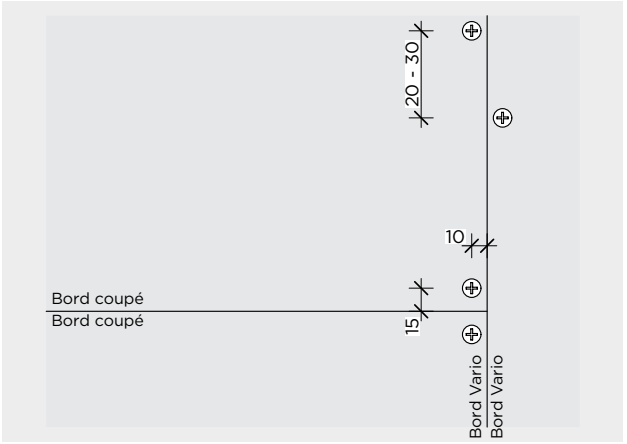

- Les vis rapides Rigips® conformes au système sont enfoncées dans la plaque de construction à sec et ne doivent pas dépasser.
- La tête de la vis ne doit pas transpercer le carton.

3.2.4.2 Pose des plaques Rigips®

Sous-construction

- Avant la pose de la première plaque Rigips®, il faut vérifier la conformité de la sous-construction.
- Les systèmes admis et les indications correspondantes relatives aux écarts des profilés transversaux et des suspentes sont décrits dans la documentation technique Rigips, Classeur 2 | ⑥ Faux-plafonds Rigips®.
- La Partie 2, Chapitre 2.3 Faux-plafonds de ces directives de mise en œuvre fournit des indications supplémentaires concernant la sous-construction.

Raccord à la paroi

- Selon le raccord à la paroi choisi, poser la bande d'étanchéité ou la baguette de finition.
- Lors du raccord avec la bande d'étanchéité autocollante Rigips® Fix, et avant la pose de la première plaque Rigips®, coller la bande d'étanchéité à fleur de surface, sur le bord inférieur de la sous-construction, à la partie d'ouvrage à raccorder.
- Coller la bande de raccord à la paroi choisie sur tout le pourtour de la partie d'ouvrage à raccorder.

Parement

- Poser les plaques Rigips® perpendiculairement au lattage porteur.
- Avant de commencer le parement, il faudrait procéder à une division sommaire des plaques. Ce faisant, veiller à ce que les joints transversaux des plaques soient toujours placés sur un profilé.

Parement (suite)

- Lors du raccord à la partie d'ouvrage, la première vis rapide Rigips® est placée à ≤ 100 mm.
- Le parement ne doit pas être vissé au profilé U de raccord pour éviter les rétrécissements.
- La première vis rapide Rigips® conforme au système est placée dans le profilé transversal avec un écart au bord des plaques d'env. 10 à 15 mm.

- Décalage minimal entre les plaques: ≥ 400 mm.
- Les joints croisés ne sont pas admis.
- Un profilé doit être posé derrière tous les joints transversaux des plaques.

- Les plaques Rigips® sont posées bout à bout, sauf si le système de parement choisi prévoit une autre manière de procéder.

Découpe des plaques

- Les plaques Rigips® doivent être mises en œuvre avec les outils habituels.
- Les plaques peuvent être coupées avec un cutter.
- Les fendre légèrement, couper le carton.

Découpe des plaques (suite)

- Il est maintenant possible de casser la plaque par un bord.

- Le carton de la face arrière peut alors être coupé avec un cutter.
- Si le bord ne s'est pas cassé de façon rectiligne, il peut être rattrapé avec une planche à poncer grossière.

- Le bord coupé est légèrement biseauté avec un cutter avant la pose.
- Le bord cassé doit être dépoussiéré.

- Les joints des systèmes de faux-plafonds Rigips® sont toujours exécutés avec une bande d'armature Rigips®. C'est la raison pour laquelle il n'est pas recommandé de travailler les bords coupés avec un rabot à chanfreiner Vario.
- Un biseautage trop grossier du bord des plaques peut favoriser le gonflement des joints.

- Une fois que la qualité de surface souhaitée est atteinte, couper la bande de raccord à fleur de surface.

3.2.5 Parement des systèmes de faux-plafonds Rigips® avec plaques spéciales Rigips®

3.2.5.1 Notions de base concernant les plaques de ciment Rigips® Aquaroc

Les plaques de ciment Rigips® Aquaroc ne doivent être posées que sur des sous-constructions appropriées et conformes au système. Les systèmes avec des plaques de ciment Rigips® Aquaroc sont admis avec parement simple ou multiple.

Les systèmes admis et les indications correspondantes relatives aux écarts des profilés transversaux et des suspentes sont décrits dans la documentation technique Rigips, Classeur 2 | ⑥ Faux-plafonds Rigips®.

Répartition des plaques, pose transversale

- Poser les plaques Rigips® Aquaroc perpendiculairement à la sous-construction (profilé transversal). Il n'est pas admis de les poser dans le sens de la longueur.
- Pendant la pose, coller les plaques de ciment Rigips® Aquaroc avec la colle de système Rigips® Aquaroc PU glue, ou les poser avec des joints ouverts de 4 à 5 mm.

Les indications concernant la pose des plaques Rigips® sous le point 3.2.4.2 sont un composant des présentes indications concernant les plaques de ciment Rigips® Aquaroc. Les présentes indications décrivent uniquement les étapes de montage divergentes.

3.2.5.2 Pose des plaques de ciment Rigips® Aquaroc

Sous-construction

- Avant la pose de la première plaque de ciment Rigips® Aquaroc, il faut vérifier la conformité de la sous-construction.
- La Partie 2, Chapitre 2.3 Faux-plafonds de ces directives de mise en œuvre fournit des indications supplémentaires concernant la sous-construction.

Parement avec protection incendie

- Le parement de protection incendie avec des plaques de ciment Rigips® Aquaroc ne doit être réalisé qu'avec des joints mastiqués.
- Poser les plaques de ciment avec un écart d'env. 4 à 5 mm.
- Avant de poser la deuxième couche, jointoyer la première couche avec le spatulage système Rigips® Aquaroc ProMix Finish.
- La deuxième couche est également posée avec un interstice d'env. 4 à 5 mm pour le joint. Les bords coupés ne sont pas biseautés.
- Le raccord à la paroi doit être réalisé avec un raccord fermé, par ex. avec une bande d'étanchéité Rigips® PE 50 × 2 mm.

Découpe des plaques

- Les plaques de ciment Rigips® Aquaroc doivent être mises en œuvre avec les outils habituels.
- Les plaques peuvent être coupées avec un cutter.

Découpe des plaques (suite)

- Il est maintenant possible de casser le carreau par un bord.

- Si le bord ne s'est pas cassé de façon rectiligne, il peut être rattrapé avec une planche à poncer grossière.
- Le bord cassé doit être dépoussiéré avant la pose.

Respecter les indications fournies par les directives de mise en œuvre Rigips® Aquaroc.

3.2.5.3 Notions de base concernant les plaques acoustiques Rigiton® Ambiance

Les plaques acoustiques Rigiton® Ambiance ne doivent être posées que sur des sous-constructions appropriées et conformes au système.

Les systèmes admis et les indications correspondantes relatives aux écarts des profilés transversaux et des suspentes sont décrits dans la documentation technique Rigips, Classeur 2 | ⑥ Faux-plafonds Rigips®.

Répartition des plaques, pose transversale

- Poser les plaques acoustiques Rigiton® Ambiance perpendiculairement à la sous-construction (profilé transversal). Il n'est pas admis de les poser dans le sens de la longueur.
- Les plaques perforées sont posées avec des joints croisés.

Les indications concernant la pose des plaques Rigips® sous le point 3.2.4.2 sont un composant des présentes indications concernant les plaques acoustiques Rigiton® Ambiance. Les présentes indications décrivent uniquement les étapes de montage divergentes.

3.2.5.4 Pose des Rigiton® Ambiance Primeline

Sous-construction

- Avant la pose de la première plaque Rigiton® Ambiance Primeline, il faut vérifier la conformité de la sous-construction.
- La Partie 2, Chapitre 2.3 Faux-plafonds de ces directives de mise en œuvre fournit des indications supplémentaires concernant la sous-construction.

Parement

- La première plaque perforée est posée au centre de la pièce.
- Choisir la répartition des plaques de manière à limiter au maximum les déchets de coupe.
- Caler la première rangée de plaques au cordeau ou à une butée inamovible, par exemple une latte en aluminium, et visser.

- Il faut choisir la répartition des plaques de manière à ce que le joint transversal des plaques soit placé sur un profilé transversal.

- Bien abouter les plaques.
- Lorsque la première rangée de plaques est posée et vissée, poser les plaques suivantes en croisillon.

- Placer les vis rapides Rigips® conformément au système, centrées entre les perforations pour que celles-ci ne puissent pas se briser.
- Écart entre les vis: ≤ 170 mm.
- Les vis extérieures sont placées à ≤ 26 mm du bord des plaques.

Parement (suite)

- Poser les plaques Rigiton® Ambiance Primeline sur joint croisé.
- La découpe précise, à l'usine, des plaques perforées Rigiton® Ambiance permet de réaliser un parement sans joints ouverts. Les plaques sont bien aboutées et la perforation est régulière.

- Les vis rapides spéciales Rigips® pour plaques perforées avec un contre-filetage permettent d'égaliser les petits décalages de hauteur constructifs par le fait que la vis se desserre légèrement.

Découpe des carreaux

- Les plaques perforées peuvent être découpées simplement, en fendant le carton avec un cutter. Une fois qu'elles sont fendues, casser les plaques sur un bord et couper au couteau le carton de la face arrière.
- Si le carton de la face visible a souffert de ces procédures, il peut être poncé avec une planche à poncer à grain fin. Cela facilite la pose ultérieure du ruban Rigiton® Primeline Strip.

! Pour les plaques acoustiques Rigiton® Ambiance Primeline suivantes, il est possible d'utiliser le Primeline set pour frise de bord: AP-RL 6/18, AP-RL 8/18, AP-QL 8/18

3.2.5.5 Pose des Rigiton® Ambiance joints mastiqués

Les indications concernant la pose des plaques Rigiton® Ambiance Primeline sous le point 3.2.5.4 sont un composant des présentes indications concernant les plaques Rigiton® Ambiance joints mastiqués. Les présentes indications décrivent uniquement les étapes de montage divergentes.

Parement

- Poser les plaques avec un joint défini.

- Les gabarits Rigips®, spécifiques au type de perforation, permettent de réaliser le joint de manière à ce que la perforation soit régulière de plaque en plaque.
- Une légère pression sur les poignées du gabarit permet de l'enlever facilement.

- Il faut choisir la répartition des plaques de manière à ce que le joint transversal des plaques soit placé sur un profilé transversal.

rigips
SAINT-GOBAIN

Directives de mise en œuvre | Partie 3

Parements

Parement des systèmes de cloisons	3.1
Parement des systèmes de faux-plafonds	3.2
Supports / égalisation des systèmes de sols	3.3
Pose de systèmes de sols	3.4

SAINT-GOBAIN

Sommaire 3.3

Supports / égalisation des systèmes de sols

3.3.1 Introduction

		Page
3.3.1.1	Procédure générale	92

3.3.2 Aperçu des produits

3.3.2.1	Remplissages Rigips® pour l'égalisation des sols avec accessoires	93

3.3.3 Applications

3.3.3.1	Domaines d'application de la chape sèche Rigips®	94
3.3.3.2	Égalisation du sol sans couche de séparation (remplissage combiné)	96
3.3.3.3	Égalisation du sol sur couche de séparation	98
3.3.3.4	Éléments pour chape Rigidur® sur couche isolante séparée	100
3.3.3.5	Éléments pour chape Rigidur® sur chauffage au sol	104

3.3.4 Mise en œuvre

3.3.4.1	Remplissage d'égalisation Rigidur® (en vrac)	108
3.3.4.2	Remplissage d'égalisation Rigidur® lié 2:1	110

3.3.1 Introduction

3.3.1.1 Procédure générale

Les directives de mise en œuvre Rigips définissent, dans les parties 1 à 4, sur le plan qualitatif et technique, à travers des prescriptions spécifiques au fabricant, l'utilisation de «Rigips® Chapes sèches» dans la pratique.

Dans la directive de mise en œuvre Rigips® 3.3 – Égalisation des systèmes de sols – la réalisation d'un support nivelé qui remplit les exigences relatives aux conditions d'utilisation ultérieures des pièces et aux prescriptions pour la couche d'usage posée dessus (éléments pour chape Rigidur®) est montrée avec et sans remplissages d'égalisation Rigidur®. La directive traite essentiellement de la mise en œuvre des différents remplissages et aborde des thèmes tels que la manière de fabriquer dans les règles de l'art un niveau de remplissage plan, capable de supporter une charge, dans différentes situations de construction. Cette partie traite également de l'intégration d'un système de chauffage au sol qui peut être réalisé de diverses façons. La condition fondamentale pour obtenir un système de sol fonctionnel est de tenir compte des spécificités physiques de la situation de montage et d'avoir un support porteur, conforme aux exigences ultérieures dans la pratique.

3.3.2 Aperçu des produits

3.3.2.1 Remplissages Rigips® pour l'égalisation des sols avec accessoires

Remplissage d'égalisation Rigidur®
Granulés d'argile expansé, non traité, destinés à l'égalisation (10 – 100 mm) des planchers irréguliers avec isolation acoustique et thermique.
Consommation:
10 l / m² pour 1 cm de hauteur de remplissage.

Rigidur® MixBinder
Liant à base de ciment pour la fabrication d'un remplissage d'égalisation lié 2:1, à isolation phonique et à haute résistance, pour des hauteurs de remplissage de 20 – 2000 mm.
Rendement du mélange (2:1):
92 litres; consommation: 11 l / m² pour 1 cm de hauteur de remplissage.

Bandes latérales en PE Rigips®
Pour la désolidarisation acoustique entre les éléments pour chape Rigidur® et les cloisons / éléments adjacents.

3.3.3 Applications

3.3.3.1 Domaines d'application de la chape sèche Rigips®

Domaines d'application des éléments pour chape Rigidur® sur les remplissages Rigidur® / panneaux isolants

Domaines d'application conformément à SI 261

Application sur un support stable

Catégorie	• Domaine d'application • Utilisation • Zones d'utilisation	Charge surfacique 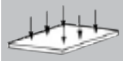	Charge concentrée	
A	**Surfaces d'habitation:** A1: Pièces dans bâtiments d'habitation, hôpitaux, chambres d'hôtels, cuisines et toilettes	2 kN / m²	2 kN	
B	**Bureaux:** pièces dans des bureaux, cabinets médicaux (sans appareil lourd)	3 kN / m²	2 kN	
C	**Espaces de rencontre dans école, restaurant:** C1: surfaces avec tables et chaises, par ex. jardins d'enfants, salles d'école, salles de lecture, cafés, salles de restauration	3 kN / m²	4 kN	
C	**Cinéma, amphithéâtre:** C2: surfaces avec sièges fixes, par ex. dans les églises, théâtres, salles de congrès, salles d'attente	4 kN / m²	4 kN	
C	**Centre de sport, salle de concert:** C3: surfaces praticables pour nombre de personnes élevé	5 kN / m²	4 kN	
D	**Espaces de vente:** grands magasins, boutiques	5 kN / m²	4 kN	

Remarques:

[a] 10 mm de recouvrement minimal des conduites fixées sur le sol brut, câbles, etc.

	Couche porteuse	Égalisation du sol		Panneaux isolants		
	Élément pour chape Rigidur® adapté	Hauteur de remplissage [a] Remplissage d'égalisation Rigidur®	Hauteur de remplissage [a] Remplissage Rigidur® lié 2:1	Panneau isolant en fibres de bois ≥150 kPa	Panneau isolant en laine minérale par ex. SG-Isover Luro 841, PS81	Panneaux isolants en mousse rigide, par ex. EPS, XPS, PUR ≥150 kPa
	EE 20/25 EE (HF) 30 EE (MF) 30	10 – 100 mm	à partir de 20 mm	jusqu'à 100 mm [c]	jusqu'à 40 mm	jusqu'à 200 mm
	EE 20/25 EE (HF) 30 EE (MF) 30	10 – 60 mm [b]	à partir de 20 mm	jusqu'à 100 mm	jusqu'à 40 mm	jusqu'à 200 mm
	EE 20/25 EE (HF) 30	10 – 60 mm [b]	à partir de 20 mm	jusqu'à 50 mm	-	jusqu'à 100 mm
	EE 20/25 EE (HF) 30	–	à partir de 20 mm	jusqu'à 20 mm [d]	-	jusqu'à 100 mm [d]
	EE 20/25 EE (HF) 30	–	à partir de 20 mm	jusqu'à 20 mm [d]	-	jusqu'à 100 mm [d]
	EE 20/25 EE (HF) 30	–	à partir de 20 mm	jusqu'à 20 mm [d]	-	jusqu'à 100 mm [d]

[b] en combinaison avec une 3e couche supplémentaire Rigidur® H ≥ 10 mm de plaque de plâtre fibrée (plaque de répartition des charges)

[c] Une résistance à la pression de 70 kPa est suffisante

[d] Résistance à la pression ≥ 200 kPa

3.3.3.2 Égalisation du sol sans couche de séparation (remplissage combiné)

Égalisation du sol Rigips® sans couche de séparation (remplissage combiné)

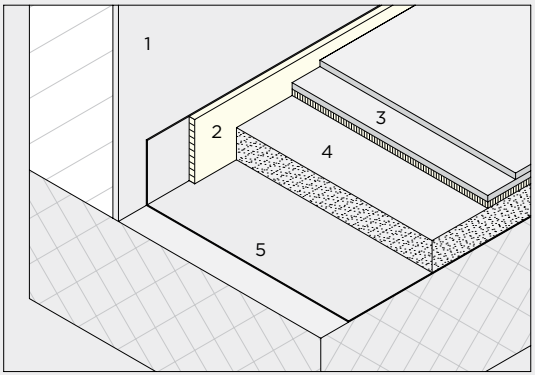

Remplissages Rigidur® combinés au support et aux éléments pour chape Rigidur® flottants

1. *Cloison avec enduit intérieur*
2. *Bandes latérales en PE Rigips®*
3. *Élément pour chape Rigidur® EEHF30*
4. *Remplissage d'égalisation lié Rigidur® (2:1)*
5. *Couche de fond adhérente, par ex. SG-Weber weber.floor 4716*

Méthode de construction

Les remplissages d'égalisation sont ici directement liés au support sur toute la surface. La contrainte des différents comportements de dilatation (variations de température / processus de séchage) ou des contraintes de cisaillement (trafic) ou du comportement vibratoire que le remplissage d'égalisation Rigidur® régule jusqu'à un certain degré à l'intérieur de l'épaisseur de couche, est supportée par le remplissage d'égalisation Rigidur® lié (2:1) via le système combiné (remplissage de chape / support) comme un système global qui est ainsi plus robuste et résiste mieux aux contraintes élevées. Les éléments pour chape posés de manière à flotter dessus constituent la finition de chape comme couche d'usage / porteuse et garantissent une désolidarisation mécanique ou acoustique / thermique, en fonction du type d'élément, par rapport à la construction totale.

Domaines d'application

- Si le support porteur est formé d'une structure minérale qui constitue une surface fermée: dalle brute (dalles d'étage), plaques de fondation et dalles en voûte.

Domaines d'application (suite)

- Exception avec une dalle en tôle trapézoïdale en acier: Les rainures sont remplies de remplissage d'égalisation Rigidur® lié (2:1) jusqu'en haut du trapèze et la surface est aplanie. Le remplissage d'égalisation Rigidur® en vrac nécessite un recouvrement des trapèzes ≥10 mm.

Préparation du support

- Les supports doivent être rigides, porteurs, secs et exempts de poussières et de saletés pour la liaison directe avec les deux remplissages d'égalisation.
- Pour le remplissage d'égalisation Rigidur® lié (2:1), toutes les substances nuisant à l'adhérence doivent être retirées du support par ponçage, fraisage ou grenaillage. Pour égaliser la capacité d'absorption d'eau (détrempage) et augmenter l'adhérence des surfaces de contact (support / cloison), il est recommandé d'appliquer une couche de fond supplémentaire par ex. avec le produit SG-Weber weber.floor 4716.
- Couche de séparation / d'isolation:
  Les bandes latérales en PE Rigips® doivent être fixées suffisamment avant l'épandage des remplissages d'égalisation Rigidur® sur tous les composants en saillie jusqu'au support. Pour le remplissage d'égalisation Rigidur® lié (2:1), cela est nécessaire avant la pose des éléments pour chape Rigidur®. Note: utiliser des bandes latérales ignifuges en fibres minérales en cas d'exigences de protection incendie.

Étanchéité

- Les composants à proximité immédiate de la terre doivent être réalisés avec une protection durable contre l'humidité selon SIA 271:2007 «Étanchéité des bâtiments».
- Note: les membranes et films usuels d'étanchéité empêchent un pont d'adhérence avec le support, cf. systèmes d'étanchéité adaptés, par ex. SG-Weber weber-floor.

Jointoyage

- Les joints de l'ouvrage doivent être repris jusque dans le revêtement.
- Une égalisation du sol sans joint dans toute la pièce est possible avec le remplissage d'égalisation Rigidur® en vrac et le remplissage d'égalisation Rigidur® lié (2:1).
- Les surfaces à éléments pour chape Rigidur® flottantes doivent, de plus, être séparées par un joint de séparation sur les supports liés de manière fixe (par ex. dalles en béton armé) ou les supports reliés par liaison de force, par ex. dalles à ossature en bois / planches, à partir d'une longueur d'arête ≤10 m.

3.3.3.3 Égalisation du sol sur couche de séparation

Égalisation du sol sur couche de séparation Rigips®

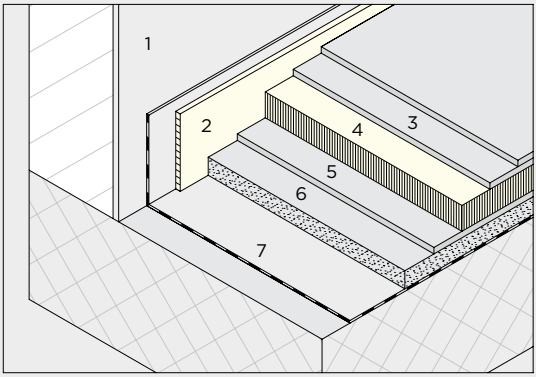

Structure de chape Rigidur® avec remplissages d'égalisation sur couche de séparation

1. *Cloison avec enduit intérieur*
2. *Bandes latérales en PE Rigips®*
3. *Élément pour chape Rigidur® EEHF30 avec feuillure*
4. *Remplissage d'égalisation Rigidur® (en vrac)*
5. *Couche de séparation, par ex. film / papier approprié*

Méthode de construction

Les remplissages d'égalisation sont séparés «mécaniquement» du support par une fine couche de séparation (film / carton) et permettent, une fois plans, des mouvements indépendants des deux couches fonctionnelles porteuses. Les sollicitations prévues se limitent aux charges suite à l'usage, qui sont transmises verticalement dans le support porteur. Les éléments pour chape Rigidur® posés de manière à flotter dessus constituent la finition de chape comme couche d'usage / porteuse et garantissent une désolidarisation mécanique ou acoustique / thermique, en fonction du type d'élément.

Domaines d'application

Si l'adhérence au support porteur est inexistante ou insuffisante:

- dalles en planches, en poutres de bois avec plancher ou plaques en matériau dérivé du bois, flexions du plafond accrues (≥ l / 350 mm).
- souillure de la surface avec des substances hydrofuges (huiles, paraffines) ou que celle-ci est friable et doit être fixée ou étanchée de manière spéciale.

Préparation du support

- Nettoyage mécanique du support: retirer les restes d'enduit ou de ciment, objets pointus, détachés qui risquent de percer la couche de séparation.
- Irrégularités du sol: les fissures, renfoncements ou trous sont égalisés avec une masse d'égalisation appropriée.
- Couche de séparation / d'isolation:
  - Les bandes latérales en PE Rigips® doivent généralement être fixées de manière suffisante à tous les composants en saillie jusqu'au support. Note: utiliser des bandes latérales ignifuges en fibres minérales en cas d'exigences de protection incendie.
  - Poser la couche de séparation, par ex. carton imprégné, ouvert à la diffusion (en plus sur barrière contre l'humidité / dispositif d'étanchéité), avec un chevauchement des feuilles d'au moins 15 cm et la tirer jusqu'au niveau du plancher.

Dispositifs d'étanchéité

- Les composants à proximité immédiate de la terre doivent être réalisés avec une protection durable contre l'humidité selon SIA 251:2008 «Chapes flottantes à l'intérieur des bâtiments».
- Pour protéger de l'humidité résiduelle montante, par ex. dalles en béton armé ou couches d'égalisation fraîches ou nécessité due à la physique du bâtiment, par ex. supports porteurs avec contact extérieur, il faut poser un film en PE / frein-vapeur de 0.2 mm d'épaisseur avec un chevauchement de feuille d'au moins 15 cm et le tirer latéralement jusqu'au niveau du plancher.

Jointoyage

- Les joints de l'ouvrage doivent être repris jusque dans le revêtement.
- Une égalisation du sol sans joint dans toute la pièce est possible avec le remplissage d'égalisation Rigidur® en vrac.
- Pour le remplissage d'égalisation Rigidur® lié à base de ciment (2:1), il est conseillé de réaliser une séparation spatiale ou un joint de dilatation pour les surfaces reliées (rapport des côtés: 2:1 ou longueur d'arête ≤ 8 m) (cf. fiche SPV «Chapes flottantes à l'intérieur des bâtiments»).
- Les surfaces à éléments pour chape Rigidur® flottantes doivent, de plus, être séparées par un joint de séparation sur les supports non liés, par ex. sur un remplissage d'égalisation Rigidur® en vrac, à partir d'une longueur d'arête ≤ 8 m.

3.3.3.4 Éléments pour chape Rigidur® sur couche isolante séparée

Éléments finis de chape Rigips® avec panneau isolant séparé

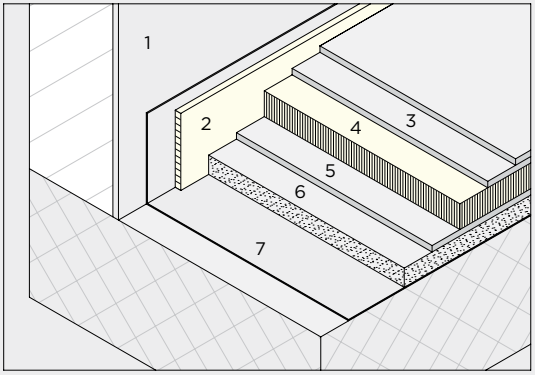

Structure de chape avec panneau isolant séparé sur égalisation du sol

1. *Cloison avec enduit intérieur*
2. *Bandes latérales en PE Rigips®*
3. *Élément pour chape Rigidur® EE20/ 25*
4. *Panneau isolant séparé (cf. plaque de plâtre fibrée Rigidur® H 10/12.5 mm*
5. *(Plaque de répartition des charges) posée bout à bout*
6. *Remplissage d'égalisation Rigidur® (en vrac)*
7. *Protection anti-écoulement ouverte à la diffusion, par ex. papier kraft à une couche (imprégné)*

Méthode de construction

Le panneau isolant rigide en compression permet une désolidarisation phonique et thermique du support / de l'égalisation du sol porteurs et plans par rapport à la couche d'usage / porteuse. L'élément pour chape Rigidur® flexible, répartissant les charges, installé de manière élastique sur la couche isolante, constitue un système vibratoire robuste qui réduit les émissions sonores (chocs et son aérien) lors de l'usage. Grâce à leur surface résistante, les éléments pour chape Rigidur® 20/25 posés de manière à flotter constituent, sous forme de couche d'usage / porteuse, la finition de la structure de chape isolée.

Domaines d'application

- Solution d'assainissement / de rénovation ou pour la valorisation thermique des bâtiments, par ex. pour les pièces chauffées dont le support porteur a un contact extérieur, par ex. cave, étages sans cave ou plafonds supérieurs.

Préparation du support

- Nettoyage mécanique du support: retirer les restes d'enduit ou de ciment, objets pointus, détachés qui risquent de dépasser.
- Irrégularités du sol: les fissures, renfoncements ou trous sont égalisés avec une masse d'égalisation appropriée et une surface plane est réalisée.
- Couche de séparation / d'isolation:
  Les bandes latérales en PE Rigips® doivent généralement être fixées de manière suffisante à tous les composants en saillie, jusqu'au support. Note: utiliser des bandes latérales ignifuges en fibres minérales en cas d'exigences de protection incendie.

Dispositifs d'étanchéité

- (cf. égalisation du sol avec / sans couche de séparation)

Panneaux isolants

- Pose d'étachée, flottante des panneaux isolants en quinconce
- Pose à joints serrés sur toute la surface
- Respecter un décalage des joints à l'arête frontale ≥ 200 mm et éviter les joints en croix
- Pose sur une couche: il est interdit de superposer plusieurs couches de panneaux isolants
- En cas de pose sur des supports non fixés / liés mécaniquement, tels que remplissage d'égalisation Rigidur® en vrac, une plaque de plâtre fibrée Rigidur® H (plaque de répartition des charges) doit être disposée au préalable
- Le justificatif énergétique de l'enveloppe thermique du bâtiment peut être réalisé selon la norme SIA 380/1:2016 «Besoins de chaleur pour le chauffage» pour la structure de sol.
- Types de panneaux isolants possibles, cf. tableau «3.3.3.1 Domaines d'application de la chape sèche Rigips®».

Jointoyage

- Les joints de l'ouvrage doivent être repris jusque dans le revêtement.
- Les surfaces avec éléments pour chape Rigidur® doivent être séparées avec un joint de séparation sur les supports non liés (remplissage d'égalisation Rigidur® en vrac) ou les supports non reliés par liaison de force, par ex. panneaux isolants posés bout à bout à partir d'une longueur d'arête ≤ 8 m.

Structures avec couche isolante séparée

Sur support porteur plan

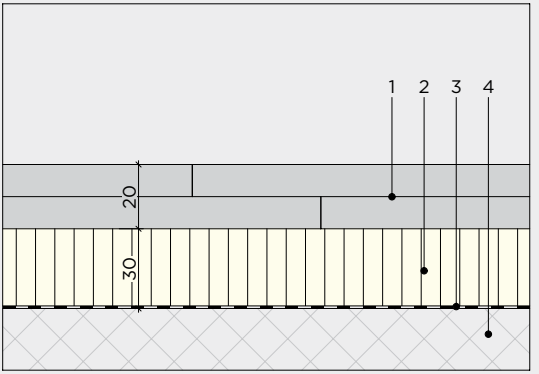

1. *Élément pour chape Rigidur® EE20*
2. *Isolation thermique et acoustique supplémentaire, par ex. 30 mm SG-Isover PS81*
3. *Frein-vapeur, par ex. film en PE 0,2 mm*
4. *Sol massif plat*

Sur remplissage d'égalisation Rigidur® lié (2:1) rigide en compression

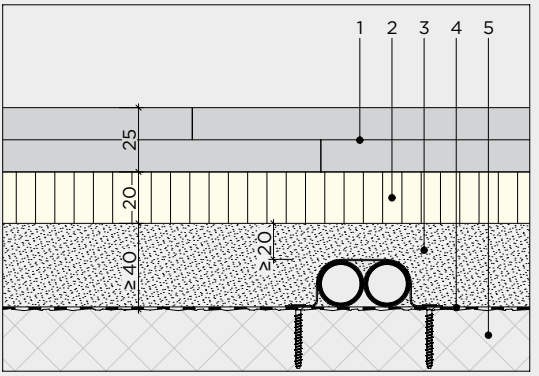

Sur remplissage d'égalisation Rigidur® lié (2:1) rigide en compression

1. *Élément pour chape Rigidur® EE25*
2. *Isolation thermique et acoustique supplémentaire, par ex. 20 mm SG-Isover PS81*
3. *Remplissage d'égalisation lié Rigidur® H (2:1)*
4. *le cas échéant, couche de fond adhérente, par ex. SG-Weber weber.floor 4716*
5. *Plancher brut irrégulier*

Sur plaque de plâtre fibrée Rigidur® H (plaque de répartition des charges) avec remplissage d'égalisation Rigidur®

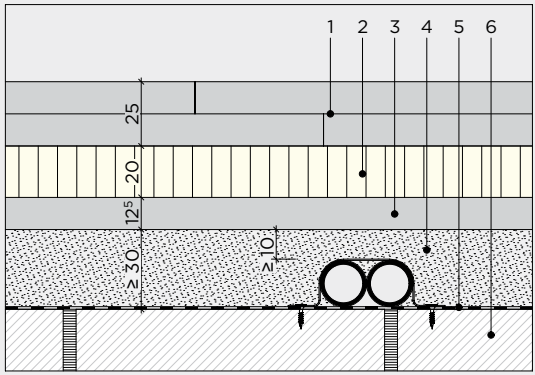

Sur plaque de plâtre fibrée Rigidur® H (plaque de répartition des charges avec remplissage d'égalisation Rigidur®

1. *Élément pour chape Rigidur® EE 25*
2. *Isolation thermique et acoustique supplémentaire, par ex. 20 mm SG-Isover Luro 814*
3. *Plaque de plâtre fibrée Rigidur® H 12,5 mm (plaque de répartition des charges) posée bout à bout*
4. *Remplissage d'égalisation Rigidur® (en vrac)*
5. *Protection contre le ruissellement, ouverte à la diffusion, par ex. papier kraft, papier bitumé ou carton feutre brut*
6. *Dalle en poutres de bois avec plancher à l'étage*

3.3.3.5 Éléments pour chape Rigidur® sur chauffage au sol

Éléments finis de chape Rigips® avec chauffage au sol

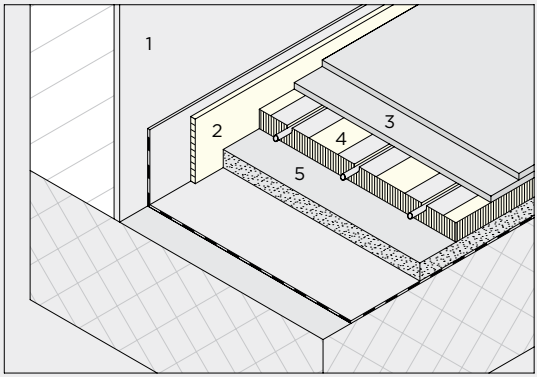

Structure de chape avec chauffage au sol par eau chaude séparé sur égalisation du sol

1. *Cloison avec enduit intérieur*
2. *Bandes latérales en PE Rigips®*
3. *Élément pour chape Rigidur® EE20/ 25*
4. *Chauffage au sol par eau chaude, isolation rigide en compression*
5. *Remplissage Rigidur® lié (2:1) sur couche de séparation, par ex. papier bitumé*

Méthode de construction

Le panneau système rigide en compression du chauffage au sol permet la désolidarisation mécanique ou thermique du support / de l'égalisation de sol porteurs, plans et assure une transmission optimale de la chaleur des conduites de chauffage vers la couche d'usage placée au-dessus, par le biais des dissipateurs thermiques. Les sollicitations prévues se limitent aux charges dues à l'usage, qui sont transmises verticalement dans le support porteur. En raison de leur bonne conductivité thermique (0.35 W / mK) et de la surface résistante, les éléments pour chape Rigidur® 20/25 posés de manière à flotter constituent, sous forme de couche d'usage / porteuse, la finition de la chape chauffante.

Domaines d'application

- Solution d'assainissement / de rénovation, par ex. dalles en bois, bâtiments historiques ou pour réduire la phase de construction: Pas de temps de séchage (pas d'apport d'humidité), régulation rapide de la température sur place pour la réalisation rapide d'une chape chauffante supportant une charge avec faible poids propre.

Préparation du support

- cf. égalisation du sol Rigidur® avec couche de séparation

Système de chauffage

- Des chauffages au sol à eau chaude efficaces pour construction sèche, tels que HoWaTech Dry, Uponor Siccus, Rehau ou PYD-ALU® Floor sec, sont conçus pour une utilisation sous des éléments finis de chape. La pose schématique des plaques système offre, de plus, des logements pour une installation rapide sous forme de quadrillage des tuyaux de chauffage qui sont régulés par une distribution à chaque étage. Il faut respecter les consignes de mise en œuvre des fabricants du système.
- Le dimensionnement spatial (m^2) ou le nombre de circuits de chauffage par pièce sont définis selon le système et le fabricant, en fonction des performances en considérant la norme SIA 384.201 «Méthode de calcul des déperditions calorifiques de base – partie 1: charge de chauffage des locaux». Ce calcul se base sur un justificatif énergétique selon SIA 380/1:2016 «Besoins de chaleur pour le chauffage».
- La régulation de la température aller a lieu en s'inspirant de SIA 253:2002 en fonction du revêtement de sol concerné, par ex. bois, dérivé du bois et stratifié, à 27 °C et, pour tous les autres, à 29 °C.
- La charge des structures de chape chauffante est conçue selon SIA 261 pour la catégorie de sollicitation B mais elle peut être étendue à la catégorie C en fonction du fournisseur et de la structure du système.
- L'utilisation des revêtements de surfaces, par ex. taille de carreaux, est régie par la directive de mise en œuvre, partie 4.8 «Revêtements / joints pour systèmes de sols».

Jointoyage

- Les joints de l'ouvrage doivent être repris jusque dans le revêtement.
- Les surfaces à éléments pour chape Rigidur® flottantes doivent, sauf autre recommandation du fabricant du système, être séparées par un joint de séparation sur les supports non reliés par liaison de force (plaques système flottantes), à partir d'une longueur d'arête ≤ 8 m.

Structures avec chauffage au sol

Les structures ci-après sont réalisées avec éléments pour chape Rigidur® EE 20/ 25 sur une couche en mousse rigide (plaque système) conduisant les tuyaux avec / sans panneau isolant supplémentaire.

Sans isolation du support

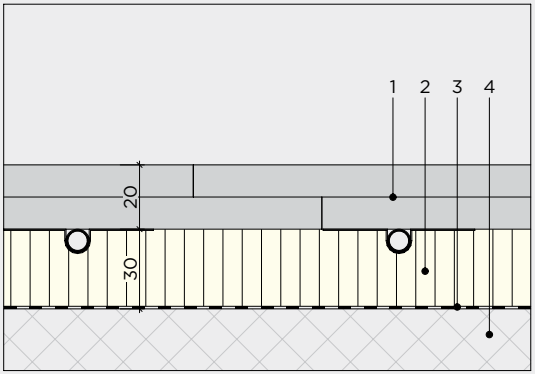

1. *Élément pour chape Rigidur® EE25*
2. *Système de chauffage au sol*
3. *Évent. préparation du support avec égalisation du sol, par ex. SG Weber weber.floor*
4. *Support sec, plan*

Avec isolation intégrée du support

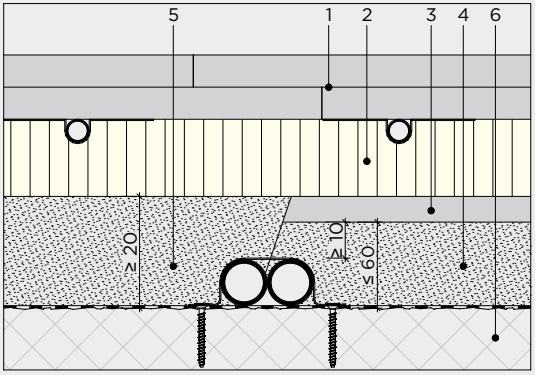

1. *Élément pour chape Rigidur® EE25*
2. *Système de chauffage au sol*
3. *Plaque de plâtre fibrée Rigidur® H 10 mm posée bout à bout (plaque de répartition des charges)*
4. *Remplissage d'égalisation Rigidur® (en vrac)*
5. *Remplissage d'égalisation Rigidur® lié (2:1)*
6. *Dalle brute non plane*

Avec isolation supplémentaire du support

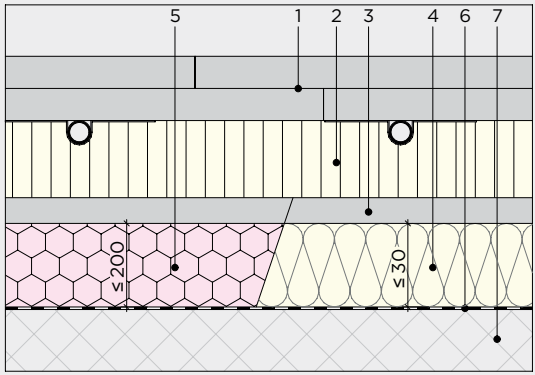

1. Élément pour chape Rigidur® EE25
2. Système de chauffage au sol PS81
3. Plaque de plâtre fibrée Rigidur® H 10 mm posée bout à bout (plaque de répartition des charges)

Isolation thermique et acoustique supplémentaire:
4. par ex. isolation aux fibres minérales SG-Isover PS81 (WLG032)
5. ou mousse rigide EPS DEO 150 – 300 kPA

6. évent. prétraitement du support avec égalisation du sol, par ex. SG-Weber weber.floor
7. Support sec, plan

3.3.4 Mise en œuvre

3.3.4.1 Remplissage d'égalisation Rigidur® (en vrac)

Préparation

Première étape de travail: déterminer la hauteur de la chape sèche au moyen d'un niveau et appliquer aux cloisons autour par trait de niveau.

Deuxième étape de travail: fixer des bandes latérales en PE Rigips® avec des agrafes à hauteur de construction. Assurer le contact aux surfaces de cloison jusque dans les angles de la pièce. Il est recommandé de fixer en bout avec repositionnement après chaque angle. Éviter les courbes en coin.

Troisième étape de travail: recouvrir les surfaces fraîchement bétonnées ou avec contact avec la terre / contact extérieur, par ex. plaques de fondation, avec un film PE / frein-vapeur de 0.2 mm (chevauchement des bandes de 15 cm au moins) contre l'humidité résiduelle montante et tirer le film au niveau du plancher jusqu'à 5 cm. Solidifier par liaison de force avec des vis à bois les dalles en poutres de bois avec plancher et recouvrir avec une protection contre le ruissellement, ouverte à la diffusion, par ex. papier kraft, papier bitumé ou carton feutre brut. Les conduites nécessaires sont fixées au film / carton dans le sol brut.

Poser les films

Poser des bandes isolantes latérales

Terminer la bande isolante latérale jusque dans l'angle de la cloison

Remarque sur le produit: les bandes isolantes latérales en PE Rigips® sont disponibles dans les versions 100/150 mm (largeur) × 50 m (longueur).

Mise en œuvre

Quatrième étape de travail: en commençant par un côté de la cloison, verser un remblai de 200 mm env. Positionner ou encastrer dessus le premier rail de mise à niveau d'un jeu de règles de nivellement disponible dans le commerce. Préparer un second remblai avec rail de mise à niveau, parallèle au premier et écarté de celui-ci d'une longueur de règle.

Verser des remblais en les positionnant les uns par rapport aux autres

Cinquième étape de travail: verser le contenu du sac dans l'espace intermédiaire, le répartir grossièrement avec une règle de nivellement et l'aplanir. Une pose en excès avec compression ultérieure est inutile. Pour ne pas marcher sur la surface nivelée lors des travaux de pose des éléments pour chape Rigidur®, il faut insérer des îlots pour s'y tenir, au moyen par ex. de morceaux d'éléments pour chape Rigidur® (≥ 50 × 50 cm).

Épandre le remplissage d'égalisation Rigidur® et niveler

Consignes de mise en œuvre complémentaires:

- La hauteur de déversement minimale est de 10 mm.
- Hauteur de déversement maximale selon le domaine d'application:
  - Surfaces d'habitation (catégorie A) ≤ 100 mm
  - Les surfaces de bureaux / hôtels (catégorie B+C) ≤ 60 mm sont consolidées avec une 3e couche de plaques de plâtre fibrée Rigidur® H 10/12.5 mm (plaque de répartition des charges) posées bout à bout.
- Les conduites d'installation doivent être fixées à un intervalle d'au moins 20 mm et recouvertes d'au moins 10 mm.

Pose des éléments pour chape Rigidur® sur remplissage d'égalisation Rigidur®, au moyen d'îlots pour s'y tenir

3.3.4.2 Remplissage d'égalisation Rigidur® lié 2:1

La pose de 2 × 50 l de remplissage d'égalisation Rigidur® avec 1 × 15 kg de Rigidur® MixBinder peut avoir lieu sous forme de:

- Mélange manuel (mélangeur): ajout de 10 – 12 litres d'eau
- Mélange mécanique (bétonnière): ajout de 12 – 14 litres d'eau

Mélanger le primaire d'accrochage

Préparation

Première étape de travail: le support doit être solide, porteur, sec et exempt de poussières et de saletés. Toutes les substances nuisant à l'adhérence doivent être retirées du support, par ex. par ponçage, fraisage ou grenaillage.

Appliquer la couche d'accrochage sur le support

Deuxième étape de travail: après détermination de la hauteur finale de la chape sèche au moyen d'un niveau, appliquer aux cloisons autour par trait de niveau.

Troisième étape de travail: si nécessaire, appliquer une couche de fond adhérente, par ex, weber.floor 4716 pour réguler le comportement d'absorption du support et obtenir une adhérence optimale.

Mélange

Quatrième étape de travail: choisir un récipient convenant au mélange manuel et mélanger les composants du remplissage d'égalisation Rigidur® (2:1) à 10 – 12 litres d'eau.

Cinquième étape de travail: au moyen d'un mélangeur, mélanger le remplissage d'égalisation Rigidur® lié (2:1) pour obtenir un produit homogène, prêt à l'emploi.
Temps de mise en œuvre: env. 1 – 2 h

Mélanger les composants de remplissage liés.

Ajout d'eau selon les instructions Indications sur l'emballage

Bien mélanger

Préparation

Sixième étape de travail: en commençant par un côté de la cloison, verser un remblai de 20 cm env. Positionner ou encastrer dessus le premier rail de mise à niveau d'un jeu de règles de nivellement disponible dans le commerce.

Verser et positionner le premier remblai du côté de la cloison

Septième étape de travail: préparer un second remblai avec règle de nivellement, parallèle au premier et écarté de celui-ci d'une longueur de règle.

Verser et niveler le second remblai parallèle

Huitième étape de travail: verser le reste de remplissage Rigidur® lié (2:1) entre les remblais nivelés et répartir grossièrement.

Répartir grossièrement le remplissage d'égalisation lié Rigidur® 2:1

Préparation (suite)

Neuvième étape de travail: aplanir et lisser ensuite au moyen de la règle de nivellement. Au bout de 24 heures à 20 °C/65 % d'humidité rel. de l'air (éviter les courants d'air / rayons du soleil), la surface est praticable et au bout de 48 h env., elle résiste aux charges. Aptitude à la pose d'un revêtement après un séchage correspondant à 1 cm d'épaisseur de couche / jour (mesure CM 2.5 M %). Contrôler évent. l'humidité du sol (condensat) accumulée la nuit à l'aide d'un film en PE 2.0 × 2.0 m.

Aplanir et lisser le remplissage d'égalisation lié Rigidur® 2:1

Assurer la praticabilité (usure) grâce à des chemins avec bâche posée. Pour éviter les bruits de grincement, il est judicieux de poser par ex. un carton ondulé sous les éléments pour chape Rigidur® EE 20/25.

Remarque sur le produit: les éléments pour chape Rigidur® EE MF / HF ont un effet d'isolation thermique et au bruit de choc.

rigips
SAINT-GOBAIN

Directives de mise en œuvre | partie 3

Parements

Parement des systèmes de cloisons	3.1
Parement des systèmes de plafonds	3.2
Supports / égalisation des systèmes de sols	3.3
Pose de systèmes de sols	3.4

Pose des systèmes de sols

3.4.1 Introduction

		Page
3.4.1.1	Procédure générale	118

3.4.2 Aperçu des produits

3.4.2.1	Éléments pour chape Rigidur®	119

3.4.3 Mise en œuvre

3.4.3.1	Schéma de pose des éléments pour chape Rigidur®	120
3.4.3.2	Manipulation des éléments pour chape Rigidur®	122
3.4.3.3	Collage des éléments pour chape Rigidur®	123
3.4.3.4	Fixation des éléments pour chape Rigidur®	125
3.4.3.5	Pose des éléments pour chape Rigidur® dans la zone d'une porte	126
3.4.3.6	Réalisation de joints de raccordement et de dilatation	130
3.4.3.7	Pose d'une 3e couche supplémentaire de plaque de plâtre fibrée Rigidur® H	132
3.4.3.8	Consignes de montage des éléments pour chape Rigidur® et de la 3e couche Rigidur® H	134
3.4.3.9	Contrôle final de la chape sèche Rigidur®	138

3.4.1 Introduction

3.4.1.1 Procédure générale

Les directives de mise en œuvre Rigips définissent, dans les parties 1 à 4, sur le plan qualitatif et technique, à travers des prescriptions spécifiques au fabricant, l'utilisation de «Rigips® Chapes sèches» dans la pratique.

La directive de mise en œuvre Rigips® 3.4 – Pose de systèmes de sols – montre comment constituer la couche d'usage / porteuse avec des éléments pour chape Rigidur®, qui remplit les exigences relatives aux conditions d'utilisation ultérieures des pièces. La directive traite essentiellement de la mise en œuvre des éléments pour chape et aborde des thèmes tels que la pose dans les règles de l'art dans différentes situations de construction, le montage sûr, adapté à la pratique avec contrôle consécutif sur place de la chape sèche Rigips® terminée. Les détails du montage pour différentes situations de pose aident aussi bien à la planification qu'à l'exécution.

3.4.2 Aperçu des produits

3.4.2.1 Éléments pour chape Rigidur®

Éléments pour chape Rigidur®
Ils se composent de deux plaques de plâtre en fibres à âme imprégnée, avec / sans matériau d'isolation habillé, qui sont préapprêtées et reliées entre elles par complémentarité de forme par joint à battue, à l'usine. Ils sont adaptés au montage rapide d'une surface de chape solide, résistant aux roulettes de chaise pour un faible poids propre, qui est adaptée à divers revêtements supérieurs.

Éléments pour chape Rigidur® EE

- Qualité de plaque robuste avec une hauteur de construction réduite au minimum, non combustible utilisable sur isolation au bruit de choc / chauffage au sol séparés
- Conviennent à une utilisation allant jusqu'à des pièces humides à sollicitation modérée
- Domaines d'application selon SIA 261 dans la catégorie de sollicitation A à D

Éléments pour chape Rigidur® EE MF

- Qualité de plaque non combustible avec isolation au bruit de choc minérale de 10 mm, y compris effet d'isolation thermique (WLG 035)
- Conviennent à une utilisation allant jusqu'à des pièces humides à sollicitation modérée
- Domaines d'application selon SIA 261 dans la catégorie de sollicitation A et B

Éléments pour chape Rigidur® EE HF

- Plaques de base non combustibles avec isolation au bruit de choc de 10 mm à haute capacité de charge, y compris effet d'isolation thermique (WLG 050)
- Conviennent à une utilisation allant jusqu'à des pièces humides à sollicitation modérée
- Domaines d'application selon SIA 261 dans la catégorie de sollicitation A à D

3.4.3 Mise en œuvre

3.4.3.1 Schéma de pose des éléments pour chape Rigidur®

Préparation

Première étape de travail: contrôler au préalable la planéité et les différences de hauteur au moyen d'une règle à racler / d'un niveau à bulle et les corriger ultérieurement.

Deuxième étape de travail: contrôler la concentration de l'humidité résiduelle (mesure CM ≤ 2.5 M%) du support, par ex. du remplissage d'égalisation à base de ciment (2:1) Rigidur®.

Troisième étape de travail: déterminer le plus grand côté de la pièce pour définir le sens de pose et calculer les éventuels déchets de coupe.

Bandes latérales

Toutes les cloisons environnantes (installations incl.) doivent être désolidarisées de la surface de chape sèche avec une bande latérale en PE Rigips®.

Pose sur des supports solides et plans

Les éléments pour chape Rigidur® sont posés en assemblage longitudinal, en quinconce, en commençant par le coin gauche arrière de la pièce. Les joints transversaux des éléments doivent être décalés d'au moins 20 cm. Les joints en croix ne sont pas admis.

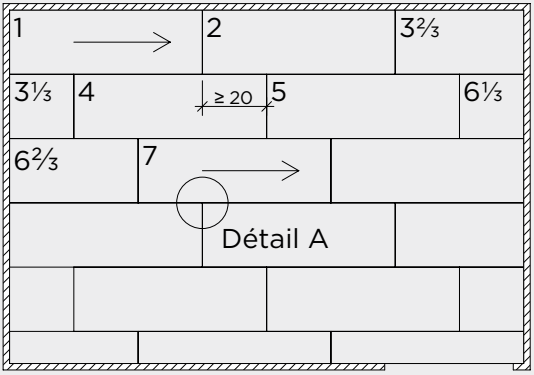

Sur des supports solides et plans

Pose sur un remplissage d'égalisation nivelé

Lors de la pose des éléments pour chape Rigidur® sur remplissage à sec, une autre possibilité consiste à commencer dans le coin avant droit de la pièce, proche de la porte.

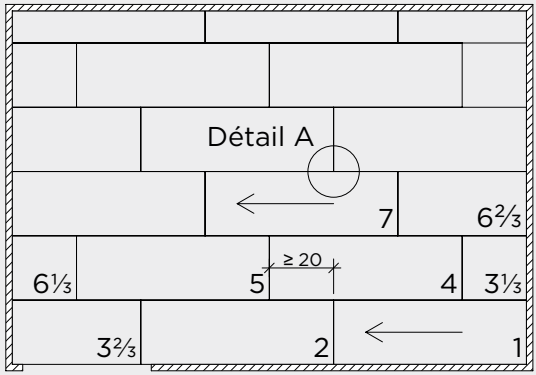

Pose sur un remplissage d'égalisation Rigidur®

Pose en cas de situations de montage exiguës (couloirs, par ex.)

Pour les couloirs et pièces dont le rapport largeur / longueur est ≥ 1/1.5, une pose dans le sens longitudinal diminue le travail à effectuer et est également plus rentable.

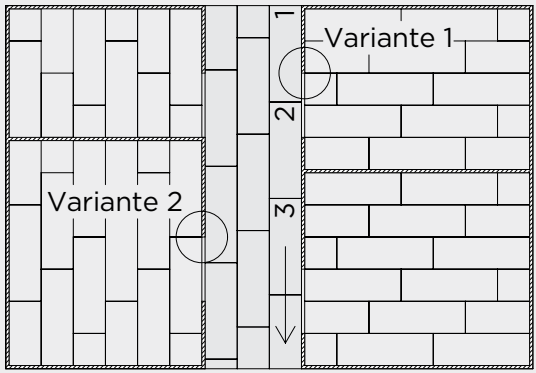

Pour agencements de pièces tout en longueur (couloirs, par ex.)

3.4.3.2 Manipulation des éléments pour chape Rigidur®

Pose

Première étape de travail: sur le côté frontal et le côté longitudinal, le joint à battue en contact avec la surface de la cloison (bande latérale), qui dépasse est coupé sur l'élément du début de la première rangée posée.

Deuxième étape de travail: les éléments suivants ne sont coupés que sur le côté longitudinal et doivent être alignés au moyen d'une règle à racler de sorte que les rangées d'élément suivantes puissent être posées à assemblage joint sans décalage.

Troisième étape de travail: le dernier élément de cette rangée est coupé à la bonne longueur avant la pose de manière à ce que la deuxième rangée puisse encore commencer avec le contact de la feuillure vers la surface posée.

Note: la longueur d'arête du morceau restant doit être d'au moins 20 cm. Il faut prendre en compte le chapitre «3.4.3.5 Pose des éléments pour chape Rigidur® dans la zone d'une porte» pour la pose.

Marquer la zone

Couper les éléments pour chape Rigidur® du joint à battue au niveau du raccordement au mur

Consigne générale: les joints transversaux doivent être hermétiques et affleurer la surface.

Remarque sur le produit: un carton de couverture Rigidur® 800 × 1200 mm évite d'avoir un remplissage d'égalisation Rigidur® éparpillé lors de la pose des éléments pour chape Rigidur®.

3.4.3.3 Collage des éléments pour chape Rigidur®

Colle pour chape Nature Line Rigidur®

La colle pour chape Nature Line Rigidur® est une colle mono-composant pauvre en polluants et émissions, non moussante (sans substances dangereuses nécessitant une déclaration) qui reste élastique en durcissant grâce à sa dispersion aqueuse. Elle sert à coller le joint à battue des éléments pour chape Rigidur® entre eux et à coller une 3e couche de plaque de plâtre en fibres Rigidur® H supplémentaire sur les éléments pour chape Rigidur® déjà posés.

Consommation (rendement):

- Dans le joint à battue, env. 60 g / m² (env. 17 m² par flacon);
- Dans la surface (3e couche) env. 140 g / m² (env. 6 m² par flacon).

Fort assemblage des plaques de plâtre en fibres par liaison de matière pour la chape sèche

Collage

Il est décisif que les surfaces soient propres et sans graisse pour la solidité de l'assemblage et la qualité des joints. Une fois que cela a été réalisé, l'application de la colle a lieu, élément par élément, avec un double cordon Ø 5 mm dans la zone ouverte de la feuillure de la surface de chape posée. Après la fixation des éléments pour chape Rigidur®, la colle pour chape en excès doit être retirée avec une spatule.

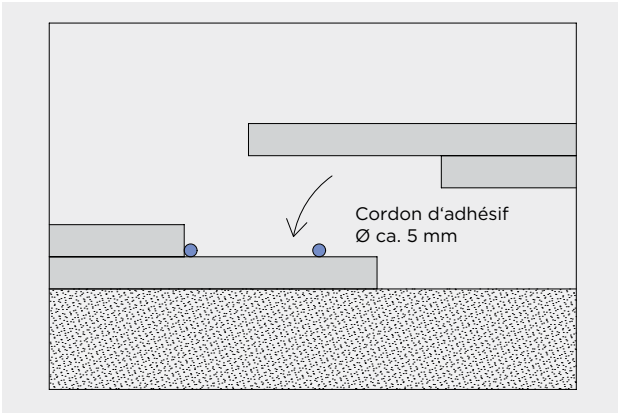

Application économique et distribution avec buse double

Praticabilité

Utiliser des îlots pour vous tenir sur et parcourir la surface fraîchement posée avec des éléments pour chape Rigidur® afin de ne pas nuire au processus de durcissement de la colle. Une fois celle-ci durcie au bout de 24 heures env., la surface supporte complètement les charges et est apte pour la pose d'un revêtement, cf. directive de mise en œuvre Rigips «4.8 Joints / revêtements supérieurs pour systèmes de sols».

Application de colle dans la zone de transition de deux éléments pour chape collés

Consigne de mise en œuvre: Il faut éviter un contact direct avec la colle pour chape Nature Line Rigidur®. Il est conseillé de porter des gants de travail. Il faut nettoyer immédiatement les vêtements de travail, outils ou mains avec un chiffon humide et de l'eau.

3.4.3.4 Fixation des éléments pour chape Rigidur®

Vis pour chape Rigidur®

Le moyen d'assemblage phosphaté se caractérise, dans l'application plaque de plâtre fibrée sur plaque de plâtre fibrée au niveau du sol, par une fixation sans rebord et un noyage à fleur de surface du joint à battue collé des éléments pour chapes Rigidur®.

Moyen d'assemblage une fixation par liaison de force du joint à battue collé

Fixation

Après l'application de la colle, il faut dans les 10 minutes visser ou agrafer la surface de chape Rigidur® collée jusque-là. Pour cela, les éléments pour chape Rigidur® sont fixés rangée par rangée au cours de la pose dans la zone de feuillure avec des vis pour chape Rigidur® ou des agrafes fendues autoserrantes résinifiées (zinguées) dans un écart $e_R \leq 250\,mm / 150\,mm$ ou $a_R = 25\,mm$, cf. «3.4.2.8 Consignes de montage des éléments pour chape Rigidur® et de la 3e couche Rigidur® H». Pour atteindre la pression d'appui nécessaire lors de cette étape, la personne réalisant cette opération presse cette zone avec le poids de son propre corps. Respecter la profondeur de pénétration des moyens d'assemblage: noyer légèrement à fleur de surface.

Positionnement sur le côté supérieur de la feuillure de l'élément pour chape Rigidur®

3.4.3.5 Pose d'éléments pour chape Rigidur® dans la zone d'une porte

Variante 1:
Sens de pose des éléments pour chape Rigidur® 90° dans le sens opposé, par ex. transition sans joint des surfaces de chape sans couche de séparation avec remplissage d'égalisation lié Rigidur® 2:1.

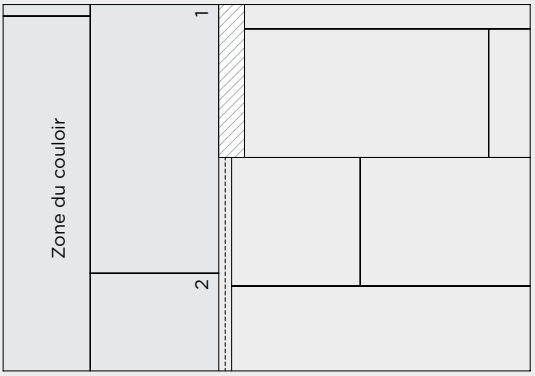

1er étape de travail:
laisser le bord de la feuillure dépasser après raccord à la cloison A (avec bande latérale) dans la zone de la porte. Puis couper une bande de 50 mm de plaque de plâtre fibrée au niveau de la position supérieure B et réaliser un joint à battue.

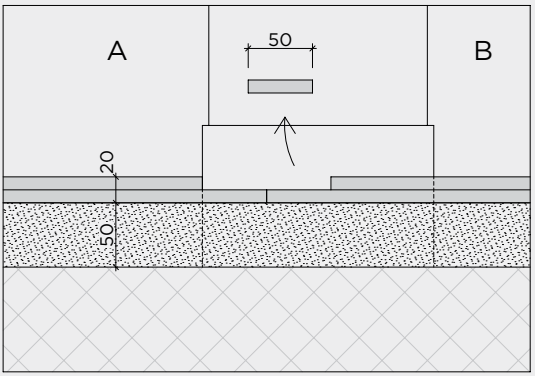

2e étape de travail:
placer dans la zone de la feuillure un morceau de plaque de plâtre fibrée Rigidur® H, coupé au bon format après application de colle pour chape Rigidur® Nature Line.

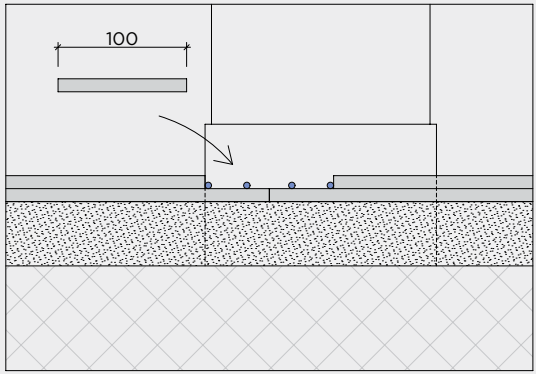

3e étape de travail:
fixer la zone de la feuillure A-B avec une vis pour chape Rigidur® ou une agrafe à des écarts $e_R \leq 250 / 150$ mm.

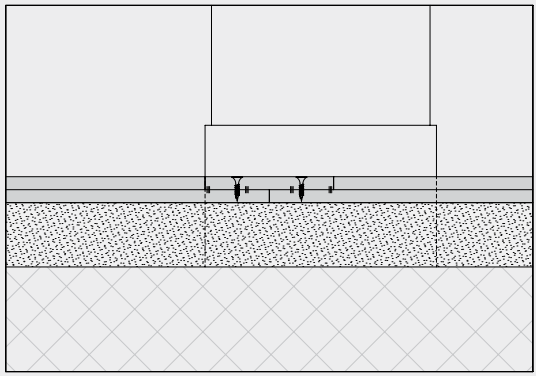

Variante 2:
éléments pour chape Rigidur® dans le même sens de pose par ex. séparation spatiale des surfaces de chape sur couche de séparation avec remplissage d'égalisation Rigidur® lié.

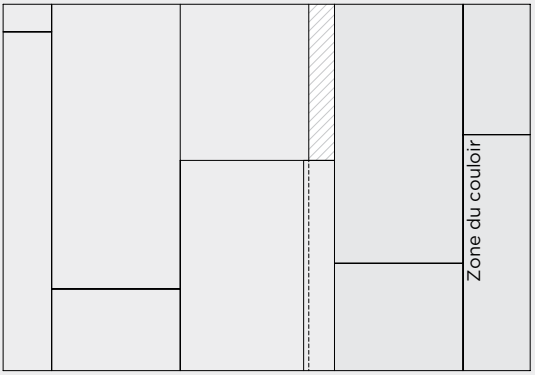

1er étape de travail:
laisser le bord de la feuillure dépasser après raccord à la cloison A dans la zone de la porte. Avant la pose de B dans la zone de la porte, disposer au centre, sous la chape sèche une bande de tôle large de 100 mm et épaisse d'1 mm env.

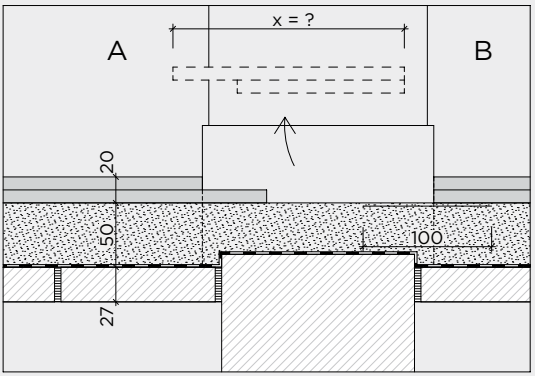

2e étape de travail:
mettre un morceau d'éléments pour chape Rigidur® de taille adaptée dans la zone de la feuillure après application de la colle pour chape Rigidur® Nature Line (penser à 10 mm d'ajustement).

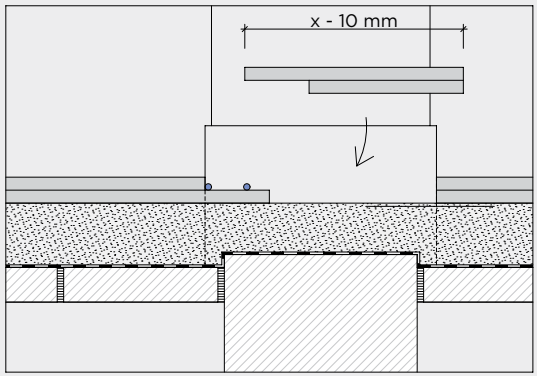

3e étape de travail:
fixer la zone du joint à battue collée avec des vis pour chape Rigidur® ou des agrafes et dans la zone du joint de séparation (bande de tôle) avec des vis RHSM 3.9 × 30 mm d'un côté à des écarts $e_R \leq 250 / 150$ mm.

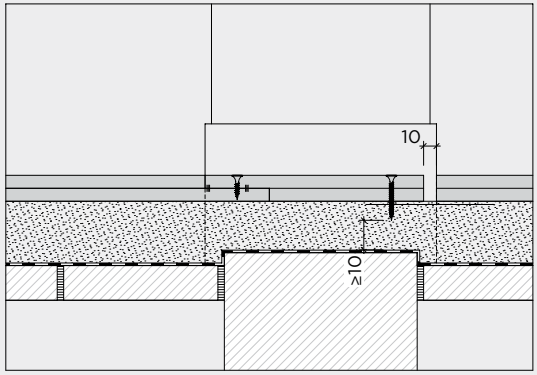

3.4.3.6 Réalisation de joints de raccordement et de dilatation

Raccord au mur pour plancher en bois

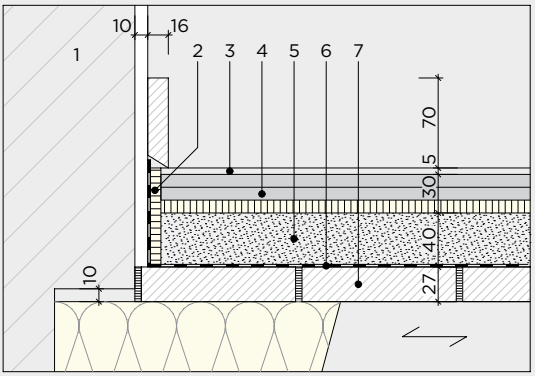

1. *Cloison avec enduit de 10 mm*
2. *Bandes latérales en PE Rigips®*
3. *Revêtement du sol*
4. *Élément pour chape Rigidur® EEHF30*
5. *Remplissage Rigidur® lié (2:1)*
6. *Couche de séparation résistant à l'eau, ouverte à la diffusion, par ex. papier bitumé*
7. *Dalle en poutres de bois avec plancher*

Joints de dilatation avec changement de revêtement

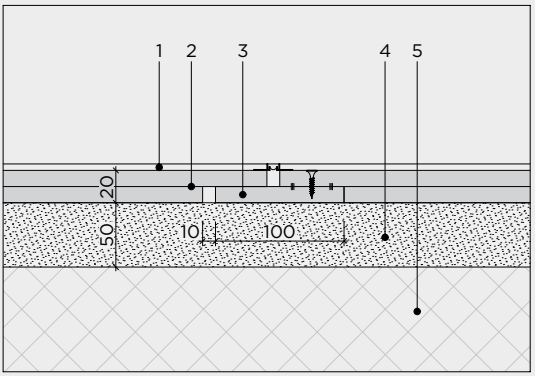

1. *Revêtements de sol avec profilé de dilatation*
2. *Élément pour chape Rigidur® EE25*
3. *Garniture inférieure, par ex. plaque de plâtre fibrée Rigidur® H (100 mm de large, collée et fixée d'un côté)*
4. *Remplissage d'égalisation Rigidur® (en vrac)*
5. *Dalle brute*

Cloison de montage, en surélévation

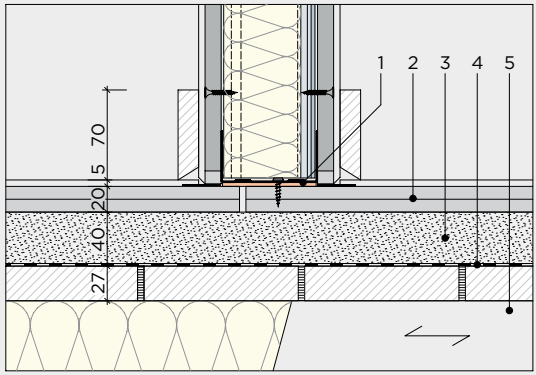

1. *Profilé Rigips® UW avec bande de feutre, fixé d'un côté avec Vis à bois Ø 4×20*
2. *Élément pour chape Rigidur® EE20 (désolidarisé avec trait de scie)*
3. *Remplissage d'égalisation Rigidur® (en vrac)*
4. *Protection contre le ruissellement, ouverte à la diffusion, par ex. papier kraft (imprégné) à une couche*
5. *Dalle en poutres de bois avec plancher*

Joint de raccordement à la construction massive

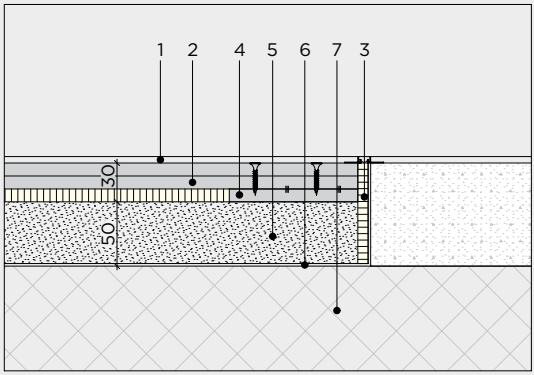

1. *Revêtements de sol avec profilé de dilatation*
2. *Élément pour chape Rigidur® EEHF30*
3. *Bandes latérales en PE Rigips®*
4. *Garniture inférieure, par ex. plaque de plâtre fibrée Rigidur H (100 mm de large, collée et fixée)*
5. *Remplissage d'égalisation Rigidur® lié (2:1)*
6. *Couche de fond adhérente, par ex. SG-Weber weber.floor 4716*
7. *Dalle brute*

3.4.3.7 Pose d'une 3e couche supplémentaire de plaque de plâtre fibrée Rigidur® H

Pour augmenter la protection incendie ou la résistance aux charges, il est possible de fixer une couche supplémentaire de plaques de plâtre fibrée Rigidur® H de 10 ou 12.5 mm, par ex. au «format de plaque une personne» sur la chape sèche Rigidur®.

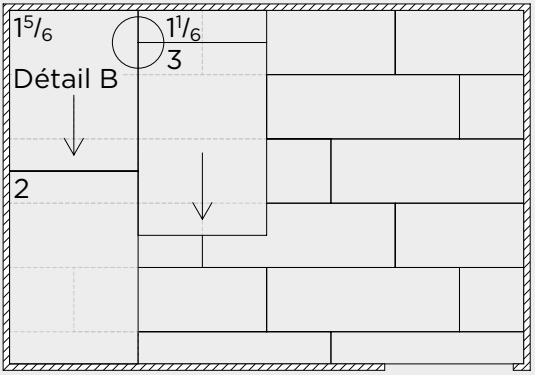

Schéma de pose avec fixation de la 3e couche supplémentaire

Positionnement

Première étape de travail: après qu'une surface propre et sans graisse a été réalisée, la 3e couche supplémentaire de Rigidur® H est posée tournée de 90° par rapport aux éléments pour chape et ses contours sont tracés.

Collage

Deuxième étape de travail: la surface marquée est ensuite pourvue de colle pour chape Rigidur® Nature Line, en commençant dans le sens longitudinal à partir des tracés ou côtés frontaux des plaques de plâtre en fibres Rigidur® H déjà posées, avec un écart $e_K \leq 100$ mm par cordon de colle. Il faut respecter un décalage de joint d'au moins 200 mm et éviter les joints croisés.

Collage de toute la surface de la couche supplémentaire Rigidur® H sur les éléments pour chape

Fixation

Troisième étape de travail: ensuite, la plaque Rigidur® H aux contours tracés est remise sur la surface de colle fraîche et fixée à partir des bords de plaque avec un écart de quadrillage $e_{3L} \leq 250$ mm ou $a_R = 25$ mm, cf. «3.4.2.9 Consignes de montage des éléments pour chape Rigidur® et de la 3e couche de Rigidur® H».

Fixation de la couche supplémentaire après le collage

3.4.3.8 Consignes de montage des éléments pour chape Rigidur® et de la 3e couche Rigidur® H

Plans de montage avec consignes sur le collage et la fixation

Détail A éléments pour chape Rigidur®

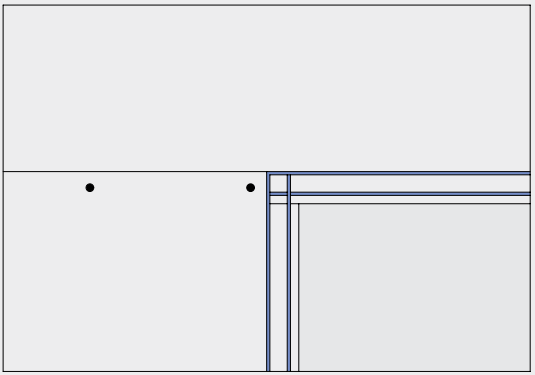

Application de colle dans la zone du joint à battue

Détail A éléments pour chape Rigidur®

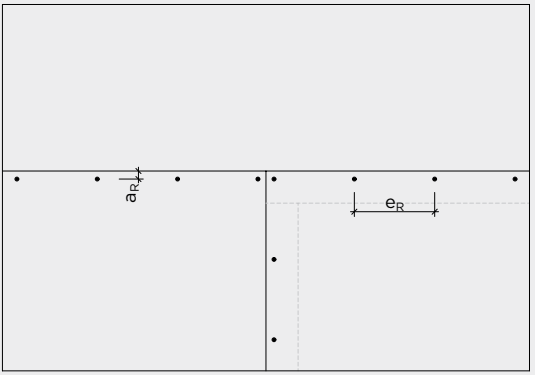

Fixation du joint à battue collé

Détail B 3. Position des plaques de plâtre en fibres Rigidur® H

Détail B – Schéma de collage dans la surface

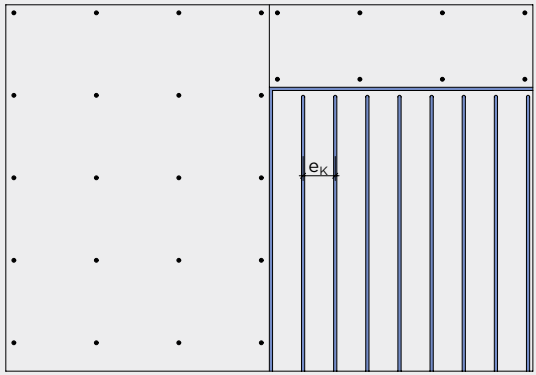

Schéma de collage (écart $e_K \leq 100$ mm) de la 3e couche de plaques de plâtre en fibres Rigidur® H

Détail B – Fixation de la 3e couche collée

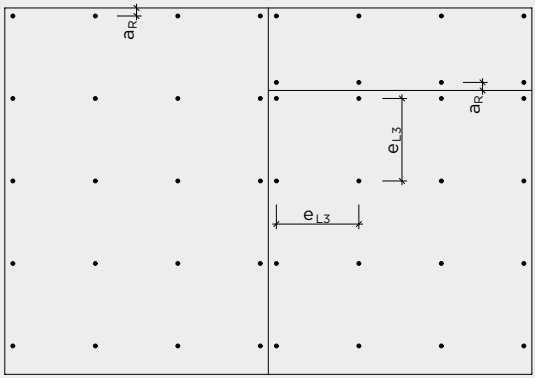

Écarts des moyens d'assemblage pour la fixation de la 3e couche collée de plaques de plâtre en fibres Rigidur® H

3.4.3.8 Consignes de montage des éléments pour chape Rigidur® et de la 3e couche Rigidur® H (suite)

Moyen d'assemblage pour la fixation des éléments pour chape Rigidur® collés ou de la 3e couche de plaques de plâtre en fibres Rigidur® H selon le plan de montage			
Système	Structure des éléments / épaisseur de plaque	Moyen d'assemblage Type: dimensions	
Assemblage par joint à battue (éléments pour chape)			
I.I	EE20; EE(HF / MF)30 2 × 10 mm Rigidur® H	Vis rapides[1]: SBG Ø 3.5 × 19 mm	
		Agrafe[2]: l ≤ 19 mm, b_R ≥ 10 mm, d_n ≥ 1.5 mm	
	EE25 2 × 12.5 mm Rigidur® H	Vis rapides[1]: SBG Ø 3.5 × 22 mm	
		Agrafe[2]: l ≤ 22 mm, b_R ≥ 10 mm, d_n ≥ 1.5 mm	
Assemblage des surfaces (3e couche de plaques de plâtre fibrée)			
II.I	10 / 12.5 mm Rigidur® H	Vis rapides[1]: SBG Ø 3.5 × 19 mm	
		Agrafe[2]: l ≤ 22 mm, b_R ≥ 10 mm, d_n ≥ 1.5 mm	

Domaine d'application		
	Construction sèche	[1] Vis pour chape Rigidur®: SBG (selon SN EN 14566 [1]) Consommation: Fixation feuillure / surface ~ 15/20 pièces / m²
	Construction en bois	[2] Agrafes fendues autoserrantes, zinguées et résinifiées (selon SN EN 14592 [2]) L = longueur, b_R = largeur de dos, d_n = épaisseur de fil Consommation: Fixation feuillure / surface ~ 20/30 pièces / m² par ex. – BeA 155 18/ 21 (IA) VZ HZ; – Haubold KG 718/ 22 CD NK geh; – Prebena Z 18/ 22 DR NK HA

	Écarts max. e_R = seul, a_{3L} = quadrillage 3e couche, a_B = bord
	$e_R \leq 250\,mm, a_R = 25\,mm$
	$e_R \leq 150\,mm, a_R = 25\,mm$
	$e_R \leq 250\,mm, a_R = 25\,mm$
	$e_R \leq 150\,mm, a_R = 25\,mm$
	$e_{3L} \leq 250/250\,mm,\ a_R \geq 25\,mm$
	$e_{3L} \leq 250/250\,mm,\ a_R \geq 25\,mm$

3.4.3.9 Contrôle final de la chape sèche Rigidur®

L'évaluation de la planéité de la chape sèche Rigips® posée a lieu selon SIA 251:2008 «Chapes flottantes à l'intérieur des bâtiments». Dans la mesure où aucun accord supplémentaire n'a été convenu, les valeurs suivantes s'appliquent:

Tolérances de planéité des surfaces d'éléments finis de chape Rigidur®					
Distance mesurée en m	0.4	1.0	2.0	4.0	10.0
Dimension d'entaille en mm	1	2	3	4	5

- Le décalage de hauteur maximal des éléments pour chape Rigidur® posés ne doit pas dépasser 2 mm dans la zone de la feuillure.
- La déformabilité maximale des éléments pour chape Rigidur® ne doit pas être supérieur à 3 mm même sur le bord si la charge concentrée maximale admissible est appliquée.
- La structure de chape Rigips® doit remplir les exigences relatives à l'usage et aux spécificités de la construction (cf. domaines d'application, zones humides / étanchéification de l'ouvrage ou physique du bâtiment).
- L'aptitude à la pose d'un revêtement de la chape sèche Rigips® est assurée après le durcissement de la colle (au bout de 24 h env.) étant donné qu'aucune humidité supplémentaire n'a été ajoutée lors du montage.
- La colle pour chape durcie doit être éliminée étant donné que les résidus nuisent à l'adhérence au revêtement ultérieur.
- La surface de la chape sèche Rigips® doit être solide, exempte de taches, de poussière et de graisse.
- Le traitement de surface consécutif, y compris pose du revêtement, doit être réalisé selon les prescriptions du fournisseur du système.

Directives de mise en œuvre | Partie 3

Parements

SAINT-GOBAIN

Rigips SA

Suisse
Tél. +41 62 887 44 44
www.rigips.ch

Sous réserve de modifications / Version 07-2023-a